



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

RAPPORT DE GESTION

Budget Primitif 2021

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du vendredi 27 novembre 2020)



2021

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 2 |
| Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI..... | 4 |
| 1 - Résultats de la CCI en k€ | 4 |
| 2 - Soldes intermédiaires de gestion de la CCI | 7 |
| 3 - Analyse des ressources et des dépenses..... | 8 |
| 4 - Fonds de roulement en k€..... | 10 |
| 5 - Investissements..... | 11 |
| Partie II : NORME 4.9 – CUBE | 12 |
| Mission A : Appui aux entreprises | 13 |
| A01 - Formalités / CFE | 14 |
| A02 - Création transmission reprise | 15 |
| A03 - Développement international | 18 |
| A04 – Innovation numérique..... | 19 |
| A05 - Développement durable/environnement..... | 22 |
| A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises..... | 24 |
| A07 - Développement commercial, financement..... | 27 |
| A08 - Information économique..... | 29 |
| AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises..... | 32 |
| Mission B : Formation/Emploi | 34 |
| B01 - Apprentissage | 37 |
| B02 - Formation initiale hors apprentissage..... | 44 |
| B03 - Formation continue | 46 |
| B05 - Découverte – orientation professionnelle | 49 |
| Mission C : Appui aux territoires/Gestion d'équipements | 52 |
| C01 - Promotion et aménagement du territoire | 53 |
| C02 - Quai sablier..... | 55 |
| C10 - Autres infrastructures..... | 56 |
| Mission D : Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics..... | 58 |
| D01 - Mission consultative territoriale | 59 |
| Mission E : Fonctions supports et institutionnelles..... | 61 |
| Allocation des ressources fiscales en fonction des missions clients de la CCI | 62 |

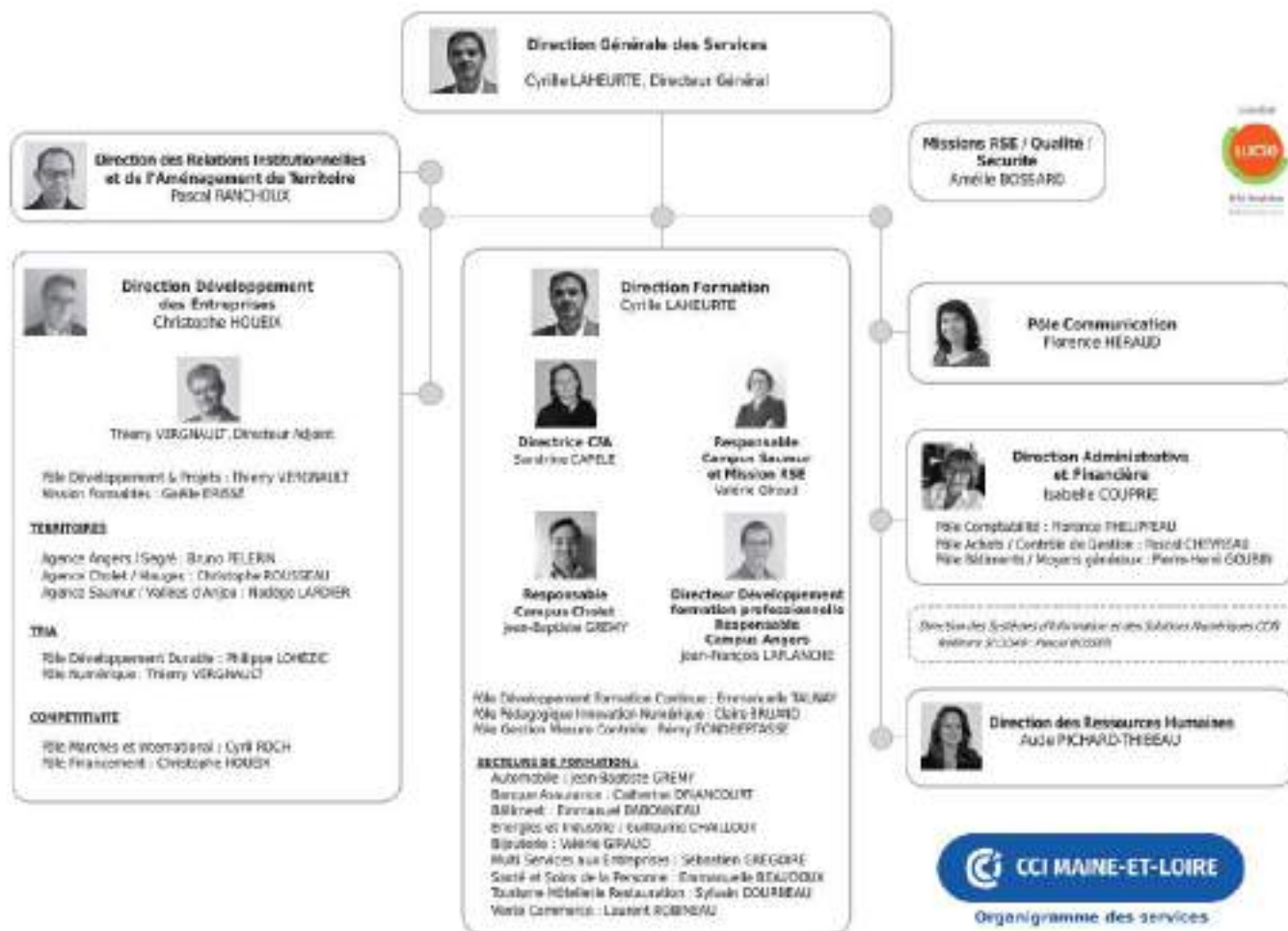
ORGANIGRAMME CCI 49



Membres du bureau mandature 2016-2021



Séminaire mi-mandat 17 juin 2019



Organigramme des services - mai 2019



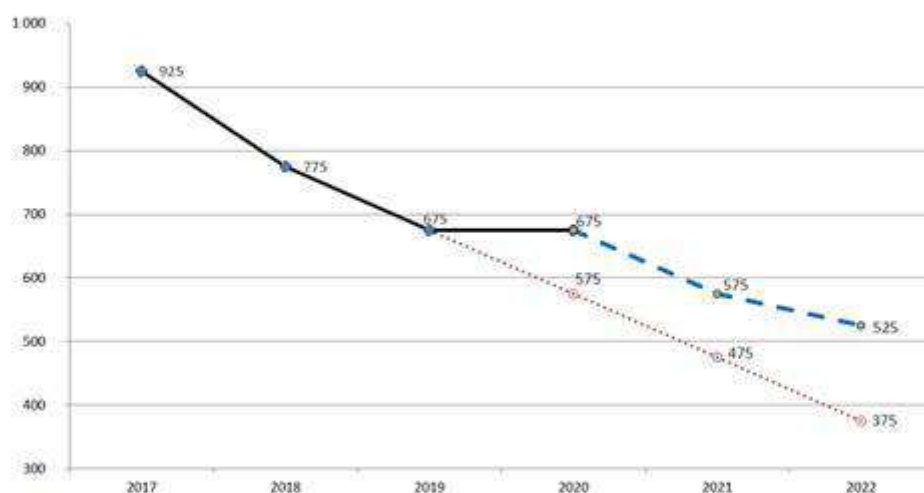
INTRODUCTION

Dans le prolongement du Contrat d'objectifs et de performance signé en avril 2019, l'Etat et le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) réaffirment leurs engagements réciproques et passent un accord sur la trajectoire financière du réseau et sur ses contreparties en matière d'accompagnement des entreprises.

Cet accord prévoit la « stabilisation » du niveau de ressources affectées aux CCI en 2021 par rapport à la loi de finances initiale pour 2020, au regard de la mobilisation renforcée des CCI pour la mise en œuvre du plan de relance et afin de prendre en compte les besoins des entreprises en matière d'accompagnement de proximité.

Au titre de 2022, la baisse du plafond de ressources affectées sera limitée à 50 M€. Au terme de la période de réforme engagée par l'État, **le réseau des CCI aura ainsi consenti un effort global de 400 M€.**

Evolution des plafonds de TCCI entre 2017 et 2020 et prévisions pour 2021 et 2022 (en M€)



- Plafonds de TCCI
- Trajectoire 2019-2022 (-400 M€) envisagée en juillet 2018 par Bruno Le Maire
- - - Trajectoire prévue par le PLF 2021

En contrepartie de cet accord financier, le réseau des CCI s'engage à renforcer sa mobilisation au profit des entreprises, dans le cadre de la mise en œuvre du plan « France Relance », notamment en matière de transformation numérique et écologique (200 000 entreprises sensibilisées et 15 000 entreprises accompagnées, sur chacune de ces deux thématiques) et de soutien aux entreprises industrielles (29 000 PME industrielles sensibilisées).

De même, le réseau des CCI travaillera à la prévention et l'accompagnement des difficultés financières des entreprises, notamment par la mise en œuvre de diagnostics financiers (50 000 entreprises sensibilisées et 10 000 entreprises accompagnées).

Le réseau des CCI s'engage à poursuivre en parallèle, d'ici la fin de l'année 2021, la réforme de son organisation et à continuer l'amélioration de l'efficacité de son action, renforçant dès 2021 ses mutualisations, en particulier sur les fonctions supports, selon les schémas les mieux adaptés à chaque région.

Le réseau des CCI finalisera la modernisation de ses ressources humaines, dont sa convention collective avant fin 2020, ainsi que les chantiers organisationnels en cours.

Un rapport du Gouvernement, remis chaque année au Parlement, permettra, dès le deuxième semestre 2021, de veiller à la bonne mise en œuvre de l'ensemble de ces engagements.

La CCI de Maine et Loire reprend sa trajectoire prévisionnelle avec une baisse de TFC de 663 K€ Rectifié 2020.

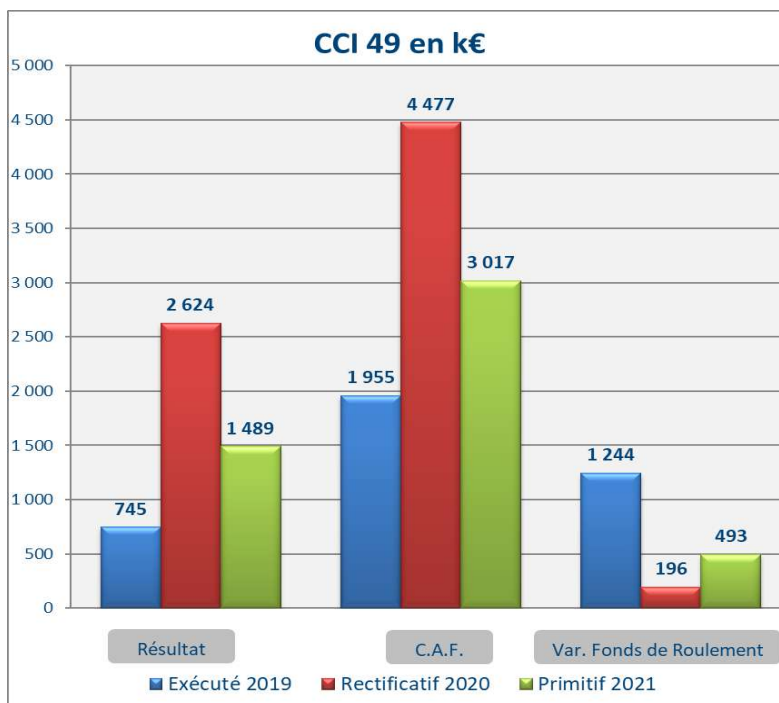
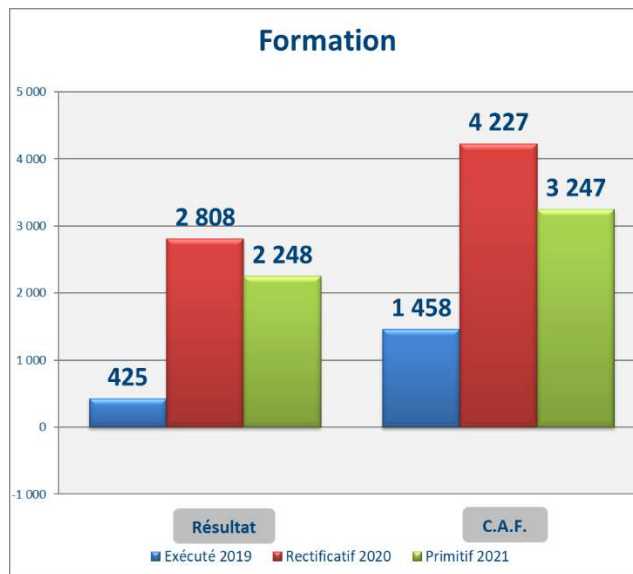
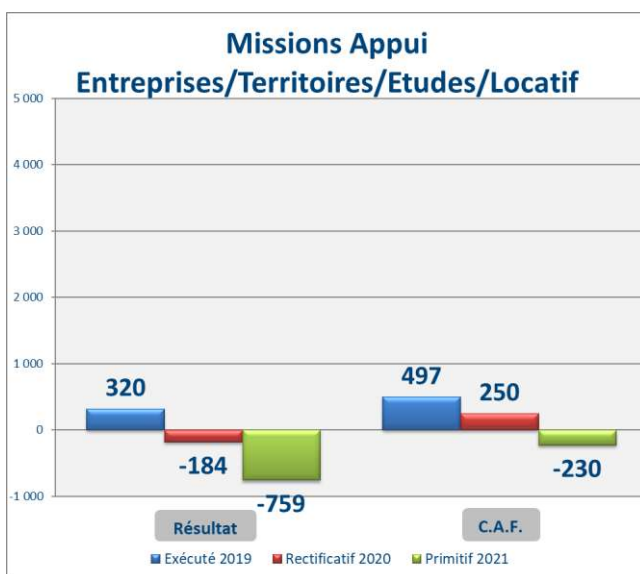
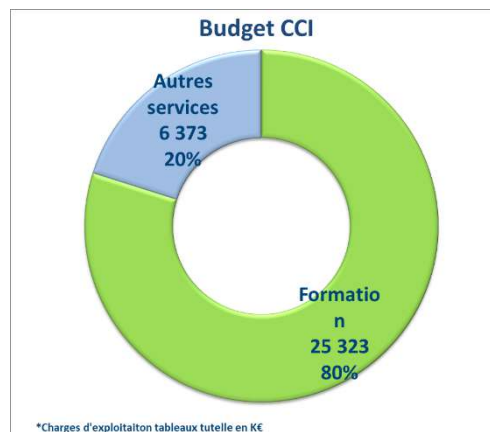


Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI

1 – Résultats de la CCI en K€

La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activité stratégiques :

les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.



Synthèse budgétaire par secteur d'activité :

FORMATION

- **CFA** : Rentrée 2020/2021 de 3 300 apprentis environ (auquel il faudra prévoir un taux de rupture nette de l'ordre de 6%), une facturation estimée sur la base de coûts minimum France Compétence. Dans le cadre du renouvellement de la politique de programmation des fonds européens pour la période 2021/2027, et face aux incertitudes actuelles, aucune subvention FSE n'est projetée pour ce Primitif 2021 ; même si des sollicitations seront réalisées.
Un bénéfice estimé à 1 740 K€, pour un résultat budgétaire de 818 K€.
Sans visibilité à ce stade sur les soutiens financiers des OPCO et/ou de la région, nous devons projeter d'autofinancer nos projets d'investissements.

Primitif 2021 - CFA -

| INDICATEURS FINANCIERS en k€ | Exécuté 2019 | Rectificatif 2020 | Primitif 2021 |
|---|-----------------|----------------------|------------------|
| RESSOURCES D'EXPLOITATION | 18 829 | 22 797 | 22 430 |
| FRAIS DE PERSONNEL | 10 397 | 10 811 | 11 126 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC | 46 | 2 791 | 1 740 |

- La **Formation continue et initiale** sera bénéficiaire sur 2021.
Nous avons budgété une reprise d'activité sur 2021 et aligné nos prévisions sur la trajectoire définie en 2019.

Primitif 2021 - FORMATION CONTINUE -

| INDICATEURS FINANCIERS en k€ | Exécuté 2019 | Rectificatif 2020 | Primitif 2021 |
|---|-----------------|----------------------|------------------|
| RESSOURCES D'EXPLOITATION | 4 703 | 3 867 | 4 460 |
| FRAIS DE PERSONNEL | 3 118 | 2 704 | 2 760 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC | 379 | 16 | 508 |

AUTRES SERVICES

- **Missions d'Appui aux entreprises, aux territoires, Etudes et Publications** :
Sur la base de la feuille de route de la mandature réaffirmée par les membres du Bureau de la CCI en août 2020, il a été souligné la volonté de poursuivre et renforcer les axes « accompagnement aux mutations numériques et écologiques des entreprises ». De nouvelles actions cofinancées sont programmées sur cette période. Dans le cadre de la sortie progressive de la crise sanitaire il est également attendu une reprise d'activité et de manifestations sur 2021 (Grande aventure d'entreprendre, International Week, Nuit de l'Orientation, Folles Journées pour Entreprendre...). Cette période a accéléré le recours aux outils digitaux pour accompagner les entreprises et animer les événements organisés par la CCI.

Primitif 2021 - Missions d'appui aux entreprises, aux territoires et publications -

| INDICATEURS FINANCIERS en k€ | Exécuté 2019 | Rectificatif 2020 | Primitif 2021 |
|---|-----------------|----------------------|------------------|
| RESSOURCES D'EXPLOITATION | 1 859 | 1 615 | 1 934 |
| CHARGES EXTERNES EXPLOITATION | 1 610 | 1 665 | 1 671 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC | -3 152 | -3 447 | -3 256 |

- Locations :**

Nouveaux locataires courant 2020 et 2021, aménagement d'un nouvel espace locatif au Centre Pierre Cointreau. Poursuite de travaux de sécurité. Reprise des huisseries du bâtiment désormais loué à la Mission Locale Angevine. Déménagement du point A à Angers en raison de l'accueil du centre de formation de l'UIMM sur un terrain mis à disposition au Centre Pierre Cointreau. Réflexion en cours autour de la cession d'immeuble de la CCI et réinvestissement sur les sites existants pour accompagner l'évolution des besoins. Le projet F@brique devrait également entrer dans une phase plus active durant l'année en cours.

Primitif 2021 - LOCATIONS -

| INDICATEURS FINANCIERS en k€ | Exécuté 2019 | Rectificatif 2020 | Primitif 2021 |
|---|-----------------|----------------------|------------------|
| RESSOURCES D'EXPLOITATION | 704 | 780 | 802 |
| CHARGES EXTERNES EXPLOITATION | 517 | 635 | 483 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC | 44 | 15 | 147 |

- Service Général**

Plusieurs négociations sont en cours pour la cession de l'Hôtel Consulaire de Saumur, aucune cession n'a été budgétée.

Plusieurs travaux de rénovations ont dû être reportés sur 2021.

2021 étant une année de renouvellement électoral pour les CCI (en novembre 2021), il a été tenu compte des charges liées à cet exercice démocratique dans nos les comptes.

Les fonctions supports sont mutualisées et optimisées (DSI, DRH) en s'appuyant de plus en plus sur une dynamique régionale, avec la CCIR et entre CCIT (principalement CCI 49 et 53 en ce qui nous concerne). Cette organisation est d'une part conforme au schéma régionale d'organisation des missions et de la feuille de route stratégique de la CCI des Pays de la Loire et d'autre part assure un bon niveau de performance globale.

2 – Soldes intermédiaires de gestion de la CCI

CCI 49 - Primitif 2021 en k€

| | Exécuté 2019 | Rectificatif 2020 | Primitif 2021 | Ecart P21 / R20 | | Ecart P21 / E19 | |
|--|-----------------|----------------------|------------------|-----------------|-------------|-----------------|-------------|
| | | | | Valeur | % | Valeur | % |
| Ressources d'exploitation | 28 947 | 32 332 | 32 224 | -108 | 0% | 3 277 | 11% |
| TFC | 3 513 | 3 580 | 2 917 | -663 | -19% | -596 | -17% |
| Ressources propres | 25 434 | 28 752 | 29 307 | 555 | 2% | 3 873 | 15% |
| Ventes de marchandises et autres produits | 7 388 | 5 014 | 6 296 | 1 282 | 26% | -1 092 | -15% |
| Subventions | 18 046 | 23 738 | 23 012 | -726 | -3% | 4 966 | 28% |
| <i>dont taxe apprentissage</i> | 4 673 | | | 0 | | -4 673 | -100% |
| Charges externes d'exploitation | 7 595 | 8 458 | 9 255 | 797 | 9% | 1 660 | 22% |
| Achats de marchandises | 23 | 15 | 8 | -6 | -43% | -15 | -63% |
| Autres achats et charges externes | 7 237 | 8 105 | 8 908 | 803 | 10% | 1 671 | 23% |
| <i>dont Honoraires partenariat</i> | 1 137 | 1 898 | 2 276 | 378 | 20% | 1 139 | 100% |
| Autres charges | 335 | 338 | 339 | 0 | 0% | 4 | 1% |
| Valeur ajoutée | 21 352 | 23 874 | 22 970 | -904 | -4% | 1 618 | 8% |
| Impôts | 369 | 372 | 372 | 0 | 0% | 3 | 1% |
| Frais de personnel | 18 766 | 18 798 | 19 309 | 511 | 3% | 543 | 3% |
| <i>dont Personnel CDD CDI</i> | 15 735 | 16 297 | 16 402 | 105 | 1% | 667 | 4% |
| <i>dont Honoraires de formation</i> | 1 803 | 1 535 | 1 725 | 189 | 12% | -78 | -4% |
| <i>dont Vacataires</i> | 1 286 | 1 057 | 1 260 | 202 | 19% | -26 | -2% |
| <i>dont Intérimaires de remplacement</i> | 5 | 19 | | -19 | - | -5 | - |
| <i>dont Transfert de charges</i> | -63 | -111 | -78 | 33 | - | -15 | - |
| Excédent brut d'exploitation | 2 217 | 4 704 | 3 289 | -1 415 | -30% | 1 072 | 48% |
| Reprise Provisions et Amortissements | 1 848 | 1 331 | 1 235 | -96 | -7% | -613 | -33% |
| <i>dont réintégration de subvention équipement</i> | 1 385 | 1 231 | 1 155 | -76 | -6% | -230 | -17% |
| Dotations aux amortissements | 2 690 | 2 424 | 2 533 | 108 | 4% | -157 | -6% |
| Dotations aux provisions | 272 | 750 | 150 | -600 | -80% | -122 | -45% |
| Résultat d'exploitation | 1 103 | 2 861 | 1 841 | -1 019 | -36% | 738 | 67% |
| Produits financiers | 16 | 5 | 5 | 0 | 0% | -11 | -69% |
| Charges / provisions financières | 343 | 327 | 308 | -18 | -6% | -35 | -10% |
| Résultat financier | -327 | -322 | -303 | 18 | 6% | 24 | 7% |
| Résultat courant avant impôt | 776 | 2 539 | 1 538 | -1 001 | -39% | 762 | 98% |
| Produits / reprises de provisions exceptionnels | 30 | 140 | | -140 | - | -30 | - |
| Charges / provisions exceptionnelles | 43 | 50 | | -50 | - | -43 | - |
| Résultat exceptionnel | -13 | 90 | 0 | -90 | - | 13 | - |
| Impôt sur les bénéfices | 18 | 5 | 49 | 43 | 817% | 31 | 171% |
| Résultat | 745 | 2 624 | 1 489 | -1 135 | -43% | 744 | 100% |

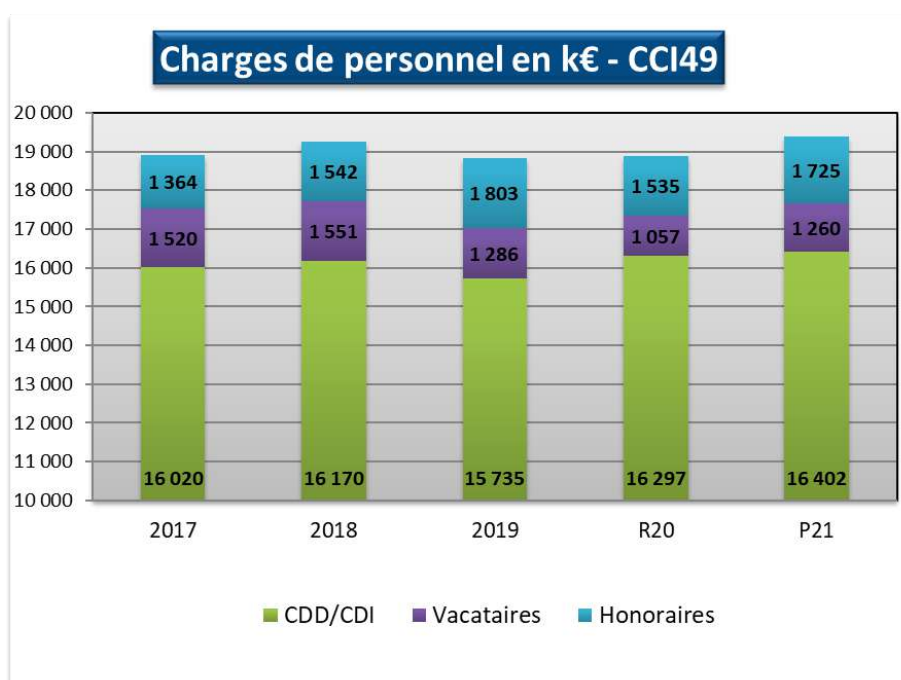
3 – Analyse des ressources et des dépenses

➤ Au titre des ressources :

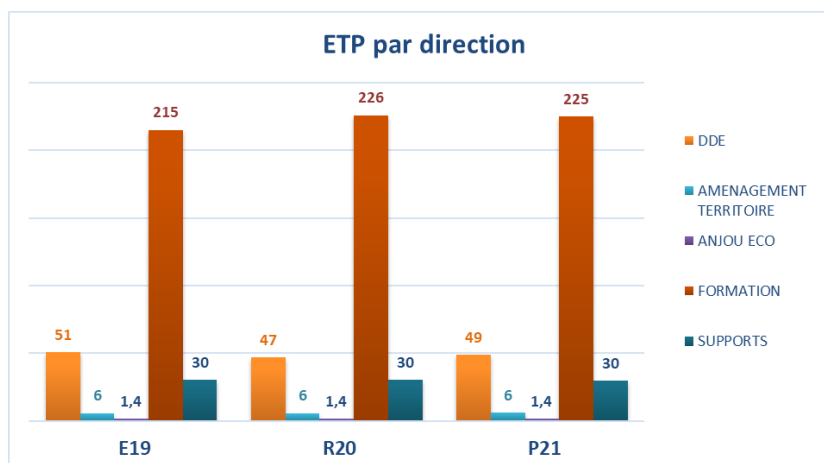
- **Recettes Fiscales :**
Le budget rectifié a été établi avec une ressource fiscale de **2 917 K€**, en baisse de 663 K€, -18,5 %/Rectifié 2020
- **Chiffre d'affaires (1) :**
Reprise d'activité pour les formalités, prestations d'accompagnement, manifestation et de formations continue
- **Subventions :**
Maintien d'actions cofinancés sur des actions d'appui aux entreprises et territoires
Nous n'avons pas budgété de subvention Fonds Social Européen (FSE) sur le Primitif 2021.
- **Ressource Publique - Facturation OPCO (1) :**
Facturation des contrats d'apprentis aux OPCO, estimés sur la base des coûts minimum France Compétence, avec un taux de rupture de 6%

➤ Au titre des dépenses :

- **Frais de personnel et honoraires :**
La masse salariale au budget Primitif est budgété avec une hausse de 511 K€/ Rectifié 2020, dont 169 K€ pour la Formation continue compte tenu de la reprise d'activité. Cela correspond à la prise en compte de l'augmentation de l'activité au CFA depuis la rentrée de septembre 2020 mais aussi à la confirmation de la mobilisation de la CCI sur quelques programmes jugés stratégiques.



(1) Depuis la construction budgétaire de notre budget Primitif 2020, les réseaux des CCI et la DGEFP ont approfondi leur analyse du traitement comptable et fiscal de la facturation OPCO pour les apprentis et contrats de professionnalisation, décidant de traiter les flux de facturation en Ressources Publiques et non en Chiffres d'affaires ou Subventions, entraînant une modification de nos présentations budgétaires.



- **Charges de fonctionnement** : Après neutralisation des frais de formation des groupes en partenariat avec l'ESSCA, l'ESEO, compensés par un montant équivalent en chiffre d'affaires (partenariats liés au développement de l'apprentissage dans ces Ecoles, nous retrouvons le niveau de charge des années précédant la crise sanitaire -160 K€ du budget exécuté de 2019.
- **Investissements** :
Nous avons plusieurs projets d'investissements 2020 reportés sur 2021.

Au vu de ces extrapolations, le **résultat courant avant impôt** serait de **1 538 K€**, pour un **résultat comptable de 1 489 K€**, et la **capacité d'autofinancement** est estimée à **3 017 K€**.

Le **résultat budgétaire** est prévu à **493 K€**, il correspond à la variation du fonds de roulement brut.

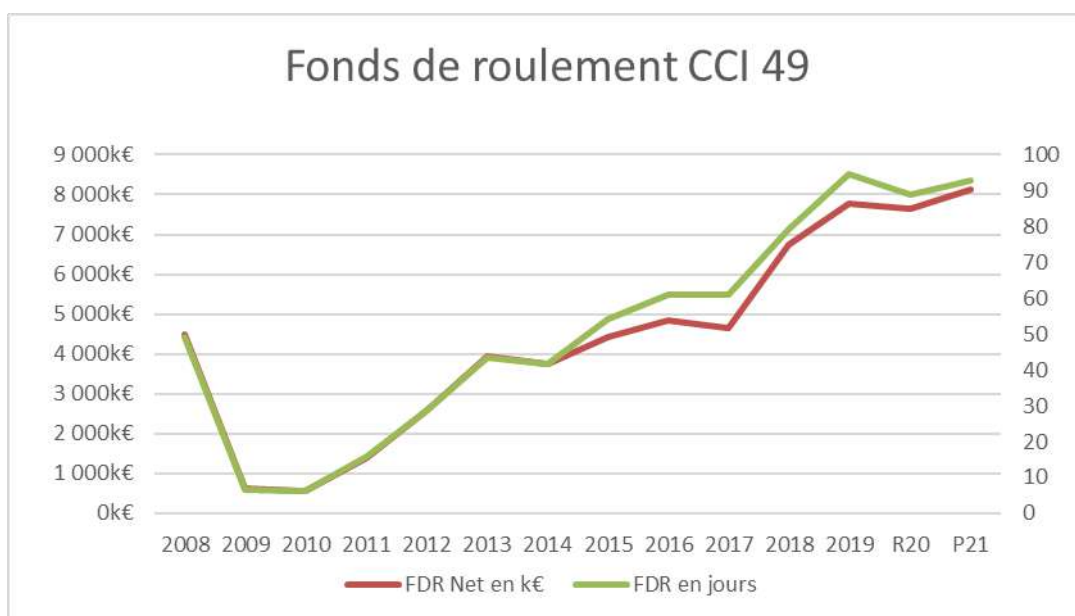
2021

4 – Fonds de roulement en K€

| FONDS DE ROULEMENT en K€ | PRIMITIF 2021 | |
|--|----------------|----------------|
| | Emplois | Ress. |
| FONDS DE ROULEMENT BRUT - RECTIFICATIF 2020 | | 8 021k€ |
| Résultat de l'exercice | | 1 489k€ |
| Dotations aux amort. et aux prov. - Réintégrations et reprises | | 1 528k€ |
| <i>Sous-Total C.A.F.</i> | | 3 017k€ |
| Cessions ou réduction d'éléments d'actif | | |
| Subventions | | 10k€ |
| Emprunts et cautions | | |
| Total Ressources | | 3 027k€ |
| Immobilisations incorporelles et corporelles | 2 121k€ | |
| Immobilisations financières | 0k€ | |
| <i>Sous-Total Immobilisations</i> | 2 121k€ | |
| Remboursements d'Emprunts | 414k€ | |
| Total Emplois | 2 534k€ | |
| VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL* | | 493k€ |
| FONDS DE ROULEMENT BRUT | | 8 514k€ |
| Provisions pour dépréciation des comptes de tiers | | 383k€ |
| FONDS DE ROULEMENT NET | | 8 131k€ |
| soit en nombre de jours | | 93 |

* = Résultat budgétaire





5 – Investissements

INVESTISSEMENTS PRIMITIF 2021 : 2 121 k€



PC / LOGICIEL / AUDIOVISUEL
452 k€



EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES
620 k€



AGENCEMENTS ET TRAVAUX
1 049 k€

Les subventions d'investissement s'élèvent à 10 k€

DONT PROGRAMMES DE TRAVAUX :



- Ecole de la gastronomie : 250 k€
- Vestiaires atelier Eurespace : 80 k€
- Aménagement plateau locataires CPC : 300 k€
- Travaux chassis Mission locale : 100 k€

Partie II : NORME 4.9 - CUBE

Dans le cadre de la réforme des CCI (loi de juillet 2010) il a été prévu l'élaboration d'un cadre de référence commun au réseau en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière des CCI :

- Pour associer les objectifs d'efficacité et d'économie du réseau avec ceux de la tutelle
- Et concilier une nécessaire homogénéisation des pratiques avec la diversité des situations

La norme 4.9 de la comptabilité analytique du réseau a été adoptée par les AG de CCI France des 21/06/2011 et 22/11/2011 et approuvée par la tutelle et le Ministère du budget.

Les budgets et les comptes des établissements du réseau sont divisés en missions (A, B, C, D, E), subdivisées elles-mêmes en programmes (A01 à AE0, B01 à B05, C01 à C10, D01 et E01 à EZ0), constituant la nomenclature analytique commune obligatoire du réseau des CCI.

Les actions de chaque programme sont déclinées librement au niveau de chaque établissement du réseau.

L'objectif de ces divisions et subdivisions est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées.

Conformément à l'article R 712-19 du code de commerce, cette nomenclature et ces indicateurs de référence constituent des normes d'intervention du réseau, adoptés par l'Assemblée Générale de CCI France et approuvés par la tutelle ainsi que par le Ministère du budget.

Les indicateurs par mission et par programme sont collectés et agrégés sur un outil commun : **le Cube**.

Le principe est d'affecter directement aux programmes le maximum de charges et produits possibles.

Les programmes des pilotages et support opérationnel de chaque mission (AE0, BE0, CE0, DE0) ainsi que les fonctions supports et institutionnelles (mission E, à l'exception de deux programmes E03 et EZ0) sont isolés dans un premier temps, puis répartis dans un second temps, selon des clés de répartition.

Le 28 janvier 2020, l'assemblée générale de CCI France a décidé de modifier l'intitulé et la définition des programmes de la norme 4.9 et de modifier la liste et la définition des indicateurs d'activité et de performance pour tenir compte du contrat d'objectif et de performance (COP) et des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que les CCI ont signé avec le gouvernement courant 2019.

Par conséquent, la CCI de Maine et Loire a retravaillé la présentation de son budget rectifié et de ses comptes exécutés afin d'être en conformité avec cette nouvelle présentation.

Les principales évolutions de la norme 4.9 concernent la création de deux nouveaux programmes :

- A06 pour le développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 pour le développement commercial, et le financement

Dans la précédente version de la norme 4.9, les programmes A06 et A07 étaient consacrés aux actions collectives et individuelles à destination des entreprises et non rattachables à d'autres programmes. Désormais, les actions collectives et individuelles ont été redistribuées par thématique dans les autres programmes.

Mission A

Tout au long du cycle de vie de l'entreprise, la CCI intervient pour aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer, simplifier les formalités, aider le chef d'entreprise à développer son affaire, favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises, prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la mise en réseaux, accompagner la transmission (ou la reprise) d'une entreprise, etc.

Les programmes d'actions associés :

- A01 - Formalités / CFE
- A02 - Création transmission reprise
- A03 - Développement international
- A04 - Innovation numérique
- A05 - Développement durable / environnement
- A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 - Développement commercial, financement
- A08 - Information économique
- AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|--------------|---------------|----------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 91% | 91% | 68% | 65% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|---------------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A01 | 10 | 6,0 | 370 | 347 | 23 |
| A02 | 17 | 10,5 | 402 | 694 | -293 |
| A03 | 2 | 0,8 | 54 | 113 | -59 |
| A04 | 11 | 8,6 | 227 | 629 | -402 |
| A05 | 9 | 6,5 | 225 | 426 | -200 |
| A06 | 22 | 4,8 | 170 | 548 | -377 |
| A07 | 10 | 5,5 | 124 | 365 | -241 |
| A08 | 12 | 5,8 | 213 | 550 | -338 |
| A0E | 4 | 3,1 | 13 | 355 | -342 |
| Sous-total Mission A | 97 | 51,6 | 1 798 | 4 027 | -2 229 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 101 | 50,1 | 1 564 | 3 969 | -2 405 |

Appui aux entreprises

A01 - Formalités

Elu référent : Hervé FILLON

Animateurs du programme : Christophe HOUEIX
Gaëlle ERISSE

DESCRIPTIF

Les formalités sont au cœur de la mission de service public de la CCI, établissement public administratif de l'Etat. Ainsi, les chefs d'entreprise accèdent aux services suivants au sein des 3 agences territoriales :

- Le Centre Formalités des Entreprises – CFE
- La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier
- La délivrance des cartes des commerçants non sédentaires
- Les visas à l'international
- L'enregistrement des contrats d'apprentissage
- Le point accueil Agéfice



| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 6% | 4% | 41% | 26% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

- Participation aux travaux de mise en œuvre de la future plateforme de dématérialisation des formalités d'entreprise qui remplacera les CFE à partir de 2023 (cf. art 1 et 2 de la Loi PACTE) :
 - Relecture des projets de décret d'application notamment sur le positionnement des réseaux consulaires sur les missions d'assistance et d'accompagnement.
 - Validation de l'offre d'assistance : contenu, financement, organisation pratique du service au niveau national
 - Création d'une offre d'accompagnement nationale tarifée
 - Préparation des équipes CFE à l'évolution du métier

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|------------|---|--|
| A01 | AMBULANTS | Nadège LARDIER Bruno PELERIN Christophe ROUSSEAU |
| | CARTES AGENTS IMMOBILIERS | |
| | CFE | |
| | CHAMBERSIGN | |
| | CONVENTIONS MINI STAGES 49 | |
| | FORMALITES EXPORT | |
| | AGEFICE | Gaëlle ERISSE |
| | ANIMATION METIER | |
| | MISSION CCI France | |
| | TRANSVERSALITE INTER CONSULAIRE ET CCIT | |

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A01 | 10 | 6,0 | 370 | 347 | 23 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 11 | 6,9 | 330 | 385 | -54 |

Appui aux entreprises

A02 – Création, transmission, reprise

Elus référents :

Philippe COUGE - Entrepreneuriat

Véronique LEFEVRE-TOUSSAINT - Transmission

Animateurs de programme :

Christophe HOUEIX

Nadège LARDIER

Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Accompagner et qualifier les porteurs de projet à chaque étape de la création et de la reprise d'entreprise en collaboration avec les partenaires compétents, et assurer un suivi post-crédation à trois ans, c'est l'objet de ce programme d'actions.

Côté transmission, l'axe prioritaire est la sensibilisation des cédants à l'anticipation de la transmission de leur entreprise, la détection des entreprises transmissibles, avec l'appui des acteurs locaux impliqués pour pérenniser le tissu économique.

Positionner sur le plan stratégique et politique la CCI comme ensemble d'expertises et de compétences en intégrant sous la marque MCTE, les autres chambres consulaires, dans le périmètre.

Assurer un lobbying et une influence auprès des territoires et des collectivités sur la promotion de l'entrepreneuriat.

Etre un coordinateur des politiques publiques en matière d'entrepreneuriat.

Animer et gérer une pépinière d'entreprises.

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 15% | 16% | 69% | 59% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Actions spécifiques sur la « transmission-reprise » issues des groupes projets élus :

- Information & sensibilisation dans le magazine ANJOU ECO, page dédiée à chaque numéro sur la transmission d'une entreprise (témoignage cédant et repreneur) avec un encart « agenda » pour mettre en avant les actions sur cette thématique
- Evènementiel annuel traitant de la thématique
- Organisation séminaire dans le cadre du « DINAMIC TRANSMISSION » à destination des entreprises BtoB
- Mise en ligne d'un auto-diagnostic depuis notre site internet
- Etude à l'échelle régionale pour l'adhésion à la plateforme TransEntreprise

Poursuite des opérations territoriales « Entreprendre En » : Une dizaine déjà réalisées depuis la création : Entreprendre à Doué en Anjou, Sèvremoine, Pouancé, Baugé en Anjou, Ombrée d'Anjou, Segré, Mauges sur Loire. Beaupréau et Chalonnes pourraient être organisées sur 2021.

Parcours ENTREPRENEURS : Nouvel appel d'offres Région 2021-2022 avec réponse coordonnée BGE/CCI/CMA/CRA. Nouveau rôle de référent et de suivi post sur lequel le groupement n'a pu se positionner. Lancement des actions individuelles ante et des actions collectives avec des formations : 2 généralistes 175 heures par an (Angers et Saumur) et une voire 2 formations spécialistes par an (Hôtellerie/Restauration à Angers).



Anjou Amorçage : 2 à 3 dossiers d'investissement en prévision pour 2021 selon l'évolution du modèle économique.

5 J pour entreprendre : programmation de 13 sessions à l'échelle départementale, refonte en cours pour proposer également cette formation en distanciel.

DPER : Développer un Projet Entrepreneurial Réussi (produit de la nouvelle Norme Entreprendre & Transmettre) comprenant de l'accompagnement individuel et collectif et répondant aux critères de prise en charge du CPF.

« **La Grande Aventure d'Entreprendre** » : cet événement annuel aura désormais une portée régionale et sera organisé le 23 mars 2021 avec ses composantes habituelles : Pitch for Money, The Battle, le concours les Espoirs et des ateliers – conférences

Entreprendre en Territoire Fragile (ZRR : Zone de Revitalisation Rurale) : les CCI ligériennes se sont positionnées avec les 3 autres réseaux consulaires (Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) sur un appel à projets cofinancé par la Région et l'Agence France Entreprendre (AFE) devenue maintenant BPI. Ce programme d'actions sur l'économie de proximité (commerce, services, artisanat, agriculture, associatif...) cible 22 communautés de communes de la Région, essentiellement sur la Mayenne, la Sarthe et le Nord Maine-et-Loire (5 EPCI : Anjou Bleu Communauté, Hautes Vallées d'Anjou, Loire Sarthe, Baugeois Vallées).

Fin juin, 44 projets ont été sélectionnés dont 18 pour le 49 (sur les 18 projets accompagnés par la CCI, 7 sont en en pilotage direct) dans le cadre de ce dispositif régional mené conjointement avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CRESS et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Un nouveau dossier a été déposé en juin 2020 pour la période 2021-2022 et un positionnement souhaité dans le cadre du Plan de Relance régional sur la filière « Economie de proximité ».



MCTE

Actions engagées :

- **Sur le plan des partenariats** :
 - La communauté de communes de Baugeois Vallée a rejoint les financeurs du dispositif et la MCTE a mis en place des actions sur ce territoire,
 - Réunion de créativité avec les partenaires sur le programme d'animation de la MCTE pour mise en place de rencontres régulières dans le forum, café créateurs, apéro rencontres, mini conférences,

- Réinventer le fonctionnement de la MCTE et trouver des financements alternatifs et privés :
 - Sponsoring pour « les folles journées »
 - Sollicitation des fournisseurs
 - Mise en place de pack partenaires
 - Mise à contribution des porteurs de projets
 - Sollicitation auprès des institutionnels

- Mise en place d'une charte partenaires MCTE qui viendra poser les bases du « vivre ensemble » tout en définissant les engagements des partenaires MCTE.

- **Nouveau site web MCTE** pour mieux répondre aux attentes des porteurs de projets et orienter vers la dématérialisation des inscriptions aux diverses animations.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|-------------|---|--|
| A02 | TRANSMISSION | Christophe HOUEIX |
| | ANJOU AMORCAGE | |
| | 5 J P/ENTREPRENDRE | |
| | ACCUEIL ORIENTATION MCTE | Nadège LARDIER Bruno PELERIN Christophe ROUSSEAU |
| | CREATION ANTE & POST (hors FSE/Parcours) | |
| | DIAGNOSTIC TRANSMISSION | |
| | ENTREPRENDRE EN FRANCE | |
| | ENTREPRENDRE EN ZRR | |
| | FSE - CREATION/REPRISE - ANTE & POST CREATION | |
| | LA GRANDE AVENTURE EVENEMENT | |
| | OPERATION TERRITORIALE ENTREPRENDRE EN | |
| | PARCOURS ENTREPRENEUR | |
| | STARTER | |
| | MCTE ANGERS | Pascal RANCHOUX |
| | MCTE CHOLET | |
| MCTE SAUMUR | | |
| MCTE 49 | | |

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|--------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A02 | 17 | 10,5 | 402 | 694 | -293 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 18 | 9,2 | 251 | 554 | -303 |

Appui aux entreprises

A03 – Développement international

Elu référent : Emmanuel PICOT

Animateur de programme : Cyril ROCH

DESRIPTIF

L'international est une thématique confortée dans les missions des CCI. Dans le cadre du COP, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur développement international, en vue d'augmenter le nombre des exportateurs et le volume des exportations.



Les CCI interviennent ainsi sur les deux thématiques suivantes :

- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international, pour faire naître des graines d'exportateurs. Le programme d'actions collectives de la CCI de Maine-et-Loire s'inscrit dans ce cadre
- Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export

L'action internationale est coordonnée au niveau régional par la CCIR. Le coût des actions régionales « Team France Export », géré par la direction internationale de la CCIR a été retenu à la source, la masse salariale des conseillers à l'international est comptabilisée à la CCIR (1,8 ETP dédiés pour le Maine-et-Loire).

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Poursuite des projets, issus des groupes projets élus « Internationalisation des entreprises » tels que :

- Petits déjeuners de l'export
- Communication autour de l'international

Poursuite de l'évènement International Week avec l'organisation de la 4ème édition : des ateliers et des rendez-vous individuels sur les thématiques du commerce international et la connaissance des pays. Nouveaux partenaires et sponsors.



| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|--------------|---------------|----------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 2% | 3% | 100% | 63% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|------------|-------------------------------------|---------------------|
| A03 | CONSEIL CCI ANIMATION INTERNATIONAL | Cyril ROCH |
| | INTERNATIONAL WEEK | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|---------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| A03 | 2 | 0,8 | 54 | 113 | -59 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 2 | 0,6 | | 55 | -55 |

Appui aux entreprises

A04 – Innovation / Intelligence économique

Elu référent : François LELIEVRE
Transition Numérique
Industrie du futur

Animateurs de programme :
Thierry VERGNAULT
Cyril ROCH

DESCRIPTIF

Ce programme vise à apporter un appui aux entreprises sur les thématiques compétitivité (= innovation) et numérique, sur quatre niveaux de services : découverte, orientation, expertise et accompagnement.

Pour ce faire, ce programme comprend deux volets :

- Sensibiliser, informer et animer les entreprises sur les opportunités des mutations technologiques, numériques et organisationnelles
- Qualifier, préparer et projeter les entreprises sur les opportunités des mutations technologiques, numériques et organisationnelles

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 19% | 18% | 79% | 74% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Tourisme du futur :

L'action du réseau des CCI des Pays de la Loire, en faveur des territoires et des acteurs économiques du tourisme, est axée sur le soutien au développement du tourisme et de ses entreprises. Les CCI des PDL qui partagent les mêmes enjeux et objectifs (performance et développement des entreprises au sein des territoires....) proposent ainsi la mise en place sur chaque territoire d'un programme ambitieux d'actions destinées à renforcer la compétitivité des entreprises autour de 2 axes que sont l'emploi (accompagner le processus d'optimisation de la politique RH des entreprises touristiques) et l'accompagnement des entreprises (diagnostics et accompagnements personnalisés sur les thèmes comme le développement commercial, le financement, la performance interne, digitalisation) permettant ainsi de les aider à réussir ce tournant post confinement.

Transition numérique :

- Organisation de la 5^e édition de la Connected Week en novembre 2021. La CCI pilotera une journée dédiée à la transition numérique comprenant des ateliers, une conférence et des démonstrations de solutions.
- Organisation d'une journée « Parlons numérique » à Segré en mars 2021

Soutien au Webcampday organisé à Terra Botanica. (400 participants visés)



Industrie du futur :

- Incertitude sur la prolongation du programme régional **Industrie du futur** avec le soutien de la Région.
- Lancement d'une offre d'accompagnement des entreprises pour la préparation à la mise en place d'un ERP
- Planification d'ateliers « Industrie du futur » sur la robotique, l'impression 3D, l'Internet des objets, la maintenance préventive, la réalité virtuelle et augmentée...
- Revitalisation industrielle : mise en place d'actions complémentaires CCI concernant les bassins touchés par des restructurations, en lien avec les services de l'Etat et les EPCI concernés, dans le cadre de **Territoires d'Industrie**



Commerce du Futur :

Poursuite probable du programme d'actions « **Commerce du Futur** » à l'échelle régionale (cofinancement Région) autour de 4 axes de services : pérennité, compétitivité, accélérateur, observatoire-prospective. Chantier structurant amené par E. GRELIER, pilote de l'ATR Commerce.

Commerce du Futur a été officiellement présenté en Maine-et-Loire avec le Conseil Régional des Pays de la Loire. En cours de négociation avec la Région pour la 2^{ème} année.

Dinamic :

Lancement d'un nouveau format « DINAMIC + » avec BPI France augmentant significativement la taille des groupes (15 entreprises versus 6 à 10 jusqu'à présent).

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|------------|--|--|
| A04 | DINAMIC | Christophe HOUEIX Christophe ROUSSEAU |
| | CONFERENCE/RV DU TOURISME/ACTIONS COLLECTIVES/DATA | Sylvain DOURNEAU |
| | CONSEIL TOURISME | |
| | TOURISME DU FUTUR | |
| | COMMERCE DU FUTUR | Thierry VERGNAULT Bruno PELERIN Cyril ROCH |
| | SVP COMMERCE/ASSOCIATIONS | Nadège LARDIER Bruno PELERIN Christophe ROUSSEAU |
| | CONNECTED WEEK | Cyrille LAHEURTE |
| | ECO SYSTEME NUMERIQUE | Thierry VERGNAULT |
| | INDUSTRIE DU FUTUR | |
| | PREDIAG PI | |
| | TRANSITION NUMERIQUE | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|--------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A04 | 11 | 8,6 | 227 | 629 | -402 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 12 | 8,4 | 185 | 642 | -457 |



Appui aux entreprises

A05 – Développement durable/Environnement

Elus référents :

Yannis BORJON-PIRON - Performance Energétique

Hélène GRELLIER - Economie Circulaire

Régis ROUSSEAU - RSE

Animateur de programme :

Philippe LOHEZIC

DESCRIPTIF

Le développement durable constitue pour les entreprises un vecteur de performance globale, un gage de confiance vis-à-vis de ses parties prenantes, une opportunité de mobiliser les collaborateurs et une source potentielle de réduction des coûts.



Dans ce contexte, la CCI de Maine-et-Loire a pour mission de sensibiliser les entreprises aux mutations en cours, de les aider à anticiper et de les accompagner dans les changements environnementaux, organisationnels, sociaux et économiques. Pour cela, elle facilite le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur ces thèmes.

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 10% | 11% | 49% | 63% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Mise en place des actions retenues par les groupes projets élus :

Performance Energétique :

- Poursuite des animations du réseau ORACE avec 150 adhérents
- Accompagnement et référencement d'un réseau de 50 experts
- 5 000 entreprises informées (rencontres, followers, invitées)
- Accompagnement de 100 entreprises dans des programmes d'efficacité énergétique : Pack'énergie, Activ'Energie



Economie Circulaire :

- Organisation d'un programme de rencontres, webinaires et ateliers sur l'économie circulaire
- Poursuite des actions **d'économie circulaire** sur le Département sur les 4 axes de la convention ADEME



AXE 1 : Développer les actions d'écologie industrielle et territoriale inter-entreprises

Avec les territoires (EIT) :

- Angers Loire Métropole : Angers Est, Angers Ouest
- Saumur Val de Loire : Doué-en-Anjou, Montreuil Bellay, Chacé
- Loire Layon Aubance : Brissac, Chalonnes-St Georges, Thouarcé
- Lancement d'un EIT sur un nouveau territoire

Renforcement des actions de l'ADECC :

- Poursuite du développement des adhérents : 150 adhérents à fin 2021
- Poursuite de l'animation réseau et du déploiement des solutions opérationnelles
- Mise en œuvre de solutions renforçant la localisation des activités



Poursuite de l'animation des rencontres des élus locaux du groupe des accélérateurs #ecocirculaire49 pour engager les territoires dans ces transitions (action post-Danemark).

AXE 2 : Massifier la prévention et la gestion des déchets avec en particulier la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration commerciale

Déchets : 10 accompagnements Pack'déchets en entreprise
Gaspillage alimentaire : **5 restaurants – 1 ZD challenge en dehors du CFA Saumur**



AXE 3 : Rechercher des solutions pour développer de nouvelles filières de valorisation des déchets

Une filière nouvelle mise en œuvre en Pays de la Loire
Mise en place de la filière glassine avec l'opération « Recy'Glassine »

AXE 4 : Développer les pratiques d'éco-conception en entreprise

Lancement d'un programme d'accompagnement allégé sur l'éco-conception
Lancement d'un 2^{ème} groupe Ecoproducteur
Poursuite et renforcement des synergies d'actions avec Angers Technopole

RSE – QSE – EAU :

- **Poursuite du déploiement de la Charte paysagiste** zéro pesticide sur les bassins versants du Ribou-Verdon, de Layon-Aubance-Louets et Evre-Thau-St Denis
- Mise en place d'une action spécifique sur les économies de ressource en eau sur le bassin versant Layon Aubance Louets
- Poursuite des accompagnements sur les labels environnementaux : Imprim'vert, ENVOL
- Appui aux réseaux engagés sur la RSE : partie prenante de l'émergence de Dirigeants Responsables de l'Ouest sur le Maine-et-Loire
- Poursuite de la labélisation LUCIE au sein de la CCI .



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|------------|--|---------------------|
| A05 | AAP REFLEXE REEMPLOI | Philippe LOHEZIC |
| | CLUBS QSE-ENERGIE | |
| | ECONOMIE CIRCULAIRE ALM | |
| | ECONOMIE CIRCULAIRE DEPARTEMENT ADECC | |
| | ECONOMIE CIRCULAIRE LOIRE LAYON AUBANCE | |
| | ECONOMIE CIRCULAIRE NORD | |
| | ECONOMIE CIRCULAIRE SAUMUR VAL DE LOIRE | |
| | ENTREPRISE A ENERGIE POSITIVE PEPS - ORACE | |
| | PRESTATIONS QSE | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|---------------------------------|---------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| A05 | 9 | 6,5 | 225 | 426 | -200 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 11 | 6,8 | 367 | 525 | -157 |



Appui aux entreprises

A06 – Développement collectif des entreprises

Elus référents :

Philippe COQUET - Relations Public/Privé
Fabrice CESBRON - Commerce
Philippe CHOQUET - Industrie
Raphaël COURANT - Tourisme
Philippe BESNIER - Financements
Aménagement/projets structurants

Animateurs de programme :

Christophe HOUEIX
Bruno PELERIN
Cyril ROCH
Sylvain DOURNEAU
Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Sa bonne connaissance du territoire, des différents acteurs, sa capacité à fédérer, à favoriser les relations, confèrent à la CCI une posture de facilitateur et d'assembleur. Ceci lui permet de mettre au service des entreprises, l'intelligence collective d'acteurs économiques complémentaires.

Par ailleurs, la CCI développe une dynamique de mise en réseau dont le concept se base sur des rencontres thématiques de l'incubation et l'animation de communautés.

Les conseils territoriaux sont les instances de la CCI qui ont pour objectif l'animation des réseaux et font le lien avec les décideurs publics et privés (collectivités, associations, clubs...).

Cette offre de service permet à l'entreprise de sortir de son isolement, de partager des préoccupations communes et progresser ensemble, acquérir de nouvelles compétences.

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 13% | 14% | 76% | 75% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Mise en place des actions proposées par les groupes projets élus :

Conseils Territoriaux

Animation des Conseils Territoriaux sur l'année 2021 avec les actions initiées lors des réunions « Fresque du Climat » fin 2020 / début 2021 : Loire Layon Aubance, Saumur Val de Loire, Baugeois Vallée, Cholet-Mauges. Une quinzaine de réunions seront organisées dans les territoires.

Tourisme :

- **Campus de la Gastronomie :** Le Campus de la Gastronomie répond aux besoins en compétences de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la parcelle à la papille. Il propose, grâce à l'alliance des trois structures de formation partenaires, une offre de service en formation initiale (du CAP au Doctorat) et formation continue, en conseil et accompagnement, innovation et en recherche scientifique. Cette initiative permet de contribuer au rayonnement de notre territoire à travers ce nouveau pôle de la connaissance.



La CCI à partir de septembre 2020 reprend la coordination du campus. Un programme d'actions visant le développement de nouvelles offres (en partenariat avec l'ESSCA pour un Master of Sciences « Luxury and gastronomic products ») ou de nouveaux événements comme le restaurant éphémère lors du salon des vins de Loire en février 2021.

- **Destination Anjou** : Nouveau guide 2021 à partir de janvier présentant l'offre de 75 professionnels et organisation d'actions de promotion visant à communiquer sur l'offre des entreprises adhérentes comme la création d'un nouveau carnet de recettes autour des chenins.

Financements :

Reconduite du programme d'animations sur la **culture financière** des TPE/PME en lien avec les Conseils Territoriaux et les partenaires du financement.

Alizé FRT Saumurois/Beaufortais / Alizé Anjou Bleu Segréen : Refonte du modèle économique selon les conclusions de l'étude CCI 2020 sur la revitalisation industrielle et la mise en place des nouvelles équipes élus EPCI.



Angers Technopole : Soutien à la troisième édition de l'**Innovation Summer Camp** en juin 2021. 400 participants lors de cette journée comprenant conférence, ateliers, networking.

Filières :

Réseau Du Bellay : Communiquer avec le luxe



Appui dans la vie de l'association et de ses projets, notamment réseaux sociaux, événement d'invitation d'acheteurs.

Silver Eco 44 : Poursuite de l'action régionale avec la CCI44 auprès du Club Business Silver Eco.



Silver Eco 72 : Convention pluriannuelle avec le Conseil Départemental de la Sarthe pour la mise en place d'une veille technique de solutions innovantes pour les seniors.

Végépolys Valley : Mise en place de la prospective 360° sur l'ensemble des filières du Pôle.

Menuiserie Avenir : Projet de mise en place d'une prospective.

Aménagement/projets structurants :

Le club Immobilier Anjou

- 60 membres à fin décembre 2020.
- A participé à la création de la fédération des clubs immobiliers de France.
- A développé le nombre d'adhérents en cooptant des professions en lien avec l'habitat.
- 5 temps forts proposés en 2021.



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|--------------------------|-------------------------------|--|
| A06 | ASDEPIC | Bruno PELERIN |
| | VITRINES D'ANJOU | |
| | VITRINES ANGERS | |
| | ALIZE FRT SAUMUR | Nadège LARDIER |
| | CLUB HOTELIER SAUMUROIS | |
| | VITRINES DE SAUMUR | |
| | VITRINES DE CHOLET | Christophe ROUSSEAU |
| | UDCM 49 | |
| | CONSEILS TERRITORIAUX | Nadège LARDIER Bruno PELERIN Christophe ROUSSEAU |
| | ALIZE - SEGRE | Christophe HOUEIX |
| | CLUB ENTREPRENEURS DE L'ANJOU | |
| | ANGERS TECHNOPOLE | Thierry VERGNAULT |
| | CLUB IMMOBILIER ANJOU | Pascal RANCHOUX |
| | APREEC | Cyril ROCH |
| | NOVACHILD | |
| | RESEAU DU BELLAY | |
| | SILVER ECO 72 | |
| | SILVER ECO 44 | |
| | VEGEPOLYS | |
| | AUTRES CLUBS TOURISME | |
| DESTINATION ANJOU | Sylvain DOURNEAU | |
| REPRESENTATION / REUNION | | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|---------------------------------|--------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A06 | 22 | 4,8 | 170 | 548 | -377 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 20 | 4,1 | 148 | 502 | -355 |

Appui aux entreprises

A07 – Autre accompagnement individuel de l'entreprise

Elus référents :

Fabrice CESBRON - Commerce
Philippe BESNIER
Guillaume MARTIN - Entreprises en difficulté
Financements
Philippe CHOQUET - Industrie

Animateurs de programme :

Bruno PELERIN
Christophe HOUEIX
Christophe ROUSSEAU

DESCRIPTIF

Dans le cadre de l'accompagnement individuel des entreprises, la CCI de Maine-et-Loire a pour mission :

- D'accompagner les entreprises dans l'optimisation de leurs performances en s'appuyant, soit sur des expertises internes, soit sur des compétences externes fédérées par la CCI
- De guider, orienter, accompagner et conseiller l'entreprise, missions clés de la CCI, pour impulser une dynamique d'innovation
- D'être partenaire des collectivités territoriales dans leurs projets de développement afin de favoriser l'activité commerciale et industrielle

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 10% | 11% | 88% | 76% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Mise en place des actions proposées par les groupes projets élus.

Financement :

- **Entreprises en difficulté / ALLO PME / CCI Entraide** : Les dispositifs sont maintenus afin de pouvoir monter très rapidement en puissance selon la situation économique.
- **Pitches for Money #GAE49 le 8 juin 2021 au Centre de Congrès**
- **Abab** : 5 à 10 dossiers sélectionnés et présentés en comités de sélection selon l'évolution du modèle économique.



Financement et développement commercial :

- Poursuite des webinaires « **Webinact** » mis en place avec Arc Ouest sur le thème du financement et du développement commercial avec une mutualisation recherchée au niveau régional (partage d'un programme avec les 4 autres CCIT).

Développement commercial :

- **Audit buraliste** : Poursuite du programme national sur l'appui à la transformation des points de vente des buralistes avec un audit préparant un projet de réaménagement multi-services. Réalisation d'une vingtaine de diagnostics des points de vente des buralistes.

- **Animations « marchés » :**
4 ateliers à orientation forte « marchés spécifiques ».
- **La Lettre de veille mensuelle Silver Economie** réalisée par la CCI de Maine-et-Loire permet de diffuser des contenus d'informations stratégiques pour la filière régionale et les entreprises du club business Silver Eco.



- **Pépites Infos by L'Institut de la Bijouterie de Saumur**
Cette lettre de veille trimestrielle décode tout l'univers du raffinement, de la bijouterie, des accessoires et parcourt toutes les nouveautés et tendances, sans oublier l'actualité de l'Institut et des interviews d'experts. Elle compte près de 1 000 abonnés.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|------------|---|---------------------|
| A07 | ATELIERS PRESTATIONS VEILLE APPROCHE MARCHÉ | Cyril ROCH |
| | AUDIT BURALISTE | Nadège LARDIER |
| | PLCA | Bruno PELERIN |
| | ANIMATION GESTION FINANCES | Christophe ROUSSEAU |
| | FILIERES BULLETINS DE VEILLE | Christophe HOUEIX |
| | ABAB | Cyril ROCH |
| | CONSEIL FINANCEMENT | Christophe HOUEIX |
| | CONSEIL FINANCEMENT CCI53 | |
| | PITCH FOR MONEY | |
| | ENTREPRISES EN DIFFICULTE / ALLO PME / WEBINACT | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|--------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| A07 | 10 | 5,5 | 124 | 365 | -241 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 10 | 4,7 | 54 | 311 | -256 |



Appui aux entreprises

A08 – Information économique

Elus référents :
Philippe VIOUX
Philippe COUGE

Animateurs du programme :
Pascal RANCHOUX
Cyril ROCH
Florence HERAUD

DESCRIPTIF

Renforcer la connaissance des entreprises et de leurs enjeux pour toujours mieux les représenter et les accompagner : c'est l'objectif que se donne la CCI de Maine-et-Loire sur ce programme d'actions. La CCI souhaite se positionner comme le leader de l'information économique dans le Maine-et-Loire.

Ainsi, pour une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des communautés économiques, la CCI :

- Organise la collecte et la gestion des informations sur les entreprises et les territoires
- Exploite ces informations pour connaître les entreprises et leurs territoires
- Restitue l'analyse de ces informations pour anticiper
- Réalise des revues de presse thématiques

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 15% | 15% | 73% | 71% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Anjou Eco

Publié à 24 500 exemplaires, c'est le magazine de référence de l'économie du Maine-et-Loire. Sa ligne rédactionnelle est claire : les entreprises du département, leur actualité, des portraits de dirigeants, des articles sur l'évolution des secteurs d'activité et de l'environnement des entreprises. Il est adressé aux entreprises ressortissantes de la Chambre, aux élus (maires, conseillers généraux, députés...), aux directeurs des administrations, à l'Université et aux grandes écoles. Parution de 4 numéros en 2021.



EssenCClel

Cette lettre mensuelle numérique est consacrée à l'actualité de la CCI de Maine-et-Loire. Elle est axée sur le marketing des produits de la CCI : études pour les collectivités locales, stages de formation continue, actualité de l'apprentissage, services aux entreprises, agenda des réunions et manifestations. La lettre est envoyée à tous les destinataires d'Anjou Eco dont l'adresse électronique est connue. Mais toute personne ou structure peut demander à la recevoir. 10 numéros prévus en 2021.

Enquêtes, études et observatoires

Le baromètre de conjoncture EXPRECCION auprès des entreprises du Maine-et-Loire.



Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise

La CCI publie l'édition 2021 de l'Observatoire de l'Immobilier d'entreprise. Une année marquée par la crise sanitaire. Le contexte a ouvert aussi des réflexions sur les orientations d'avenir, peut-être des nouveaux schémas d'urbanisation, des nouvelles orientations comme l'accélération de la gestion des friches ou la répartition plus cohérente de la dynamique économique.



Observatoire de l'Entrepreneuriat

Depuis 2008, la CCI publie un Observatoire de l'Entrepreneuriat avec les objectifs de quantifier le phénomène de la création, reprise d'entreprise en Maine-et-Loire, de réaliser un diagnostic territorial de l'entreprise et de procéder à une analyse sectorielle.

Observatoire de l'Hôtellerie en Maine-et-Loire (Angers, Cholet & Saumur)

Poursuite de l'Observatoire de l'hôtellerie sur tout le département. Seconde édition, en avril, du rendez-vous annuel « tendances et évolution » qui a permis de présenter les données aux professionnels de l'hôtellerie et d'échanger sur les perspectives conjoncturelles et la prospective liées au métier.

Observatoire du commerce

Mise à jour de l'Observatoire du Commerce qui nous permet de réaliser des études auprès des collectivités territoriales sur la situation des appareils commerciaux et leur devenir.



Poursuite des actions de prospection pour CCI formation

Pour la formation initiale et la formation continue des actions de prospection sont régulièrement réalisées ainsi que des baromètres de satisfaction.

Enquêtes de satisfaction et de qualification des visiteurs des grands événements CCI.

Revue de Veille projets-infrastructures-activités nouvelles

Poursuite de la veille réalisée qui aura toujours pour vocation d'alimenter la réflexion de la direction et des élus sur les projets d'infrastructures, d'aménagement et d'urbanisme.

Presse économique quotidienne du Maine-et-Loire et de la Mayenne

Tous les midis, l'actualité économique du Maine-et-Loire (2200 destinataires) et de la Mayenne sont envoyées par mail, c'est simple et efficace !

Commerce Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les commerçants, distributeurs, responsables d'un point de vente. Elle livre des informations précieuses sur les nouveaux concepts de vente, les stratégies commerciales et les initiatives récentes. Elle est envoyée à plus de 1 600 destinataires. Lettre transmise à nos collègues de la CCIT44 et CCIT85 et sur la Mayenne en 2021.



Management Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les dirigeants, managers, responsables commercial ou développement produit, DRH. Elle permet de réfléchir à sa stratégie de développement sur ses marchés intérieurs ou à l'international, de faire évoluer son organisation, et de rendre ses collaborateurs encore plus efficaces. Elle est envoyée à plus de 1 100 destinataires. Lettre transmise à nos collègues de la CCIT44 et CCIT85.

Tourisme Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les acteurs du tourisme. Elle offre une mine d'informations sur le secteur, les nouveautés, les concepts, les tendances, les initiatives en région et les évolutions marquantes du marché. Elle est envoyée à plus de 1 100 destinataires. Lettre transmise à nos collègues des CCIT 44 et CCIT 85 pour diffusion à leurs ressortissants.



GED

L'équipe du Pôle Marchés & International a développé un portail dans lequel il est possible d'accéder aux revues de presse et à d'autres informations économiques capitalisées par la CCI de Maine-et-Loire. Une page sur l'intranet régional permet d'accéder aux différentes plate-formes régionales.



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|------------|--|---------------------|
| A08 | ANJOU ECONOMIQUE | Florence HERAUD |
| | ETUDES CCI FORMATION | Pascal RANCHOUX |
| | ETUDES DIVERSES | |
| | VEILLE PROJETS INFRASTRUCTURES | |
| | OBSERVATOIRE HOTELLERIE ANGEVINE | |
| | OBSERVATOIRE IMMOBILIER | |
| | OBSERVATOIRE DU COMMERCE | |
| | FICHER CONSULAIRE | Thierry VERGNAULT |
| | SIRE | Sylvain DOURNEAU |
| | OBSERVATOIRE/ETUDE/SUIVI EQUIPEMENT | |
| | REVUE PRESSE QUOTIDIENNE / GED / ABONNEMENTS | Cyril ROCH |
| | REVUES PRESSE SPECIALISEES | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|--------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A08 | 12 | 5,8 | 213 | 550 | -338 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 13 | 5,9 | 215 | 585 | -370 |



Appui aux entreprises

AE0 – Pilotage et support opérationnel de la mission

Animateur du programme : Christophe HOUEIX

DESCRIPTIF

Mettre le client « entreprise » au cœur de ses missions est un leitmotiv qui guide la CCI de Maine-et-Loire dans chacun des projets labellisés dans son programme d'appui aux entreprises.

La CCI de Maine-et-Loire travaille au quotidien avec les différents partenaires des entreprises (institutions, syndicats professionnels, etc.). Dans ce cadre, elle s'investit dans la mutualisation d'actions envers les commerçants, industriels et prestataires de services à travers des conférences et ateliers thématiques.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Pour rappel, la nouvelle organisation de la **Direction Développement des Entreprises** depuis 2016, s'articule autour de 3 axes traduisant la stratégie CCI :

1. **Proximité** : 3 agences territoriales Angers-Segré, Cholet-Mauges et Saumur Vallées d'Anjou
2. **Transition Numérique et écologique** : renfort du pôle numérique autour de l'industrie du Futur, et du pôle développement durable dans le cadre de l'économie circulaire
3. **Compétitivité / Développement commercial** : Pôle « marchés & international » / Pôle « financements »

avec le développement de produits propres sur les thématiques du socle commun.

Des missions transversales sont développées :



- **Gestion de la Relation Clients :**

- En 2021 : Déploiement des nouveaux outils d'inscription en ligne et d'emailing. Production d'indicateurs de suivi notamment commerciaux. Intégration de la formation continue pour disposer d'une base unique de gestion de la relation clients.

- Optimisation du **process de suivi budgétaire**. Préparation / Suivi des conventions avec subventions ou financement partenaires.
- **Socle commun régional** produits CCI : contribution aux travaux du GPL Business Développement et suivi des indicateurs. Intégration de l'offre de services aux territoires
- Production des **indicateurs d'activité** notamment dans le cadre de la **norme 4.9 revisitée**



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|------------|---------------------------------------|---------------------|
| A0E | DONNEES D'ACTIVITE / SUIVI BUDGETAIRE | Thierry VERGNAULT |
| | GRC | |
| | SUIVI DES CONVENTIONS | |
| | SUIVI PROJETS DDE | |

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| A0E | 4 | 3,1 | 13 | 355 | -342 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 4 | 3,4 | 13 | 410 | -397 |

2021

Mission B

La Direction Formation de la CCI du Maine-et-Loire continue sa transformation, pour adapter son offre aux besoins des entreprises du territoire et faire évoluer son organisation, dans une démarche d'amélioration continue et d'efficacité.

L'enjeu majeur de **2021** reste la poursuite de la mise en place de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui inscrit l'individu en responsabilité de son projet professionnel et transforme en profondeur le modèle de gouvernance et de financement de la formation avec notamment l'obtention de la certification Qualiopi sur l'ensemble du périmètre formation : Initiale, Continue, VAE et Bilans de Compétences.

- **Nouvelle gouvernance et nouveau financement :**

- Gouvernance confiée à **France Compétences** qui devra, dès 2021, s'assurer de l'équilibre entre les ressources et les dépenses dédiées à l'alternance et à la formation. Cette nouvelle responsabilité a été inscrite dans le projet de loi de finances 2021 par le gouvernement, qui tire les conséquences de la crise et de l'insoutenabilité financière du système, réformé il y a deux ans par la loi Avenir professionnel.

L'Opérateur devra donc revoir les niveaux de prise en charge de l'alternance et émettre des recommandations sur le niveau et les règles de prise en charge du financement du compte personnel de formation.

- Montée en compétences des 11 OPCOs (Opérateurs de Compétences), dans leurs nouvelles missions notamment concernant l'apprentissage, la gestion des nouveaux circuits des contrats ainsi que l'appui des entreprises dans leurs démarches. Intervention du CNFPT pour le financement de l'apprentissage dans la fonction publique territoriale.
 - Afdas
 - Akto
 - Atlas
 - Ocapiat
 - Opco 2i
 - Opco de la cohésion sociale
 - Opcommerce
 - Opco des entreprises de proximité
 - Opco Mobilités
 - Opco de la construction
 - l'Opco Santé
- Simplification du plan de formation pour les entreprises, renommé Plan de Développement des Compétences
- Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage qui remplace la Taxe d'Apprentissage et la Contribution à la Formation Professionnelle
- Financement au contrat, pour l'apprentissage, à partir de Niveaux de Prises En Charge définis par les Branches et une péréquation par les Régions (qui n'ont plus la compétence apprentissage) au titre de l'aménagement du territoire

- **Des dispositifs d'accompagnement renforcés pour les actifs**

- CPF (Compte Personnel de Formation) monétisé et panel de formations éligibles élargi
- Création du CPF de transition et disparition du CIF (Congé Individuel de Formation)
- Droits au CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) renforcés
- Mise en place d'un nouveau dispositif de reconversion ou promotion par alternance pour les salariés en CDI

Pour l'Apprentissage

- **Des missions des CFA renforcées et une libéralisation du marché**

- Abrogation des dispositions du Code du Travail dont la convention portant création de CFA avec les Régions et assimilation des règles applicables aux OF (Organisme de Formation) - déclaration d'activité et bilan pédagogique et financier avec nécessité d'avoir une comptabilité analytique distincte
- **Logique d'évaluation de la performance** des CFA avec obligation de diffusion d'indicateurs de résultats (publication d'indicateurs nationaux - pour tous les CFA- par la DARES)
- **Certification qualité obligatoire** (échéance repoussée en 2022, compte tenu de la situation sanitaire) de tous les Organismes de formation lorsqu'ils sont financés par un opérateur de compétences, par la commission paritaire interprofessionnelle régionale, par l'Etat, par les Régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph, selon un référentiel national Qualiopi, déterminé par décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, qui fixe les indicateurs d'appréciation des critères.
4 domaines d'intervention de la Direction Formation concernés : les actions de formation (Formation Continue), les Bilans de compétences, la Validation des Acquis de l'Expérience et l'Apprentissage.

- Une logique de **simplification des démarches pour les entreprises**

- Dépôt de contrat auprès des OPCO qui remplace l'enregistrement
- Recrutement possible tout au long de l'année
- Adaptation de la durée du contrat
- Assouplissement des conditions d'interruption de contrat
- Aide unique pour les entreprises de moins de 250 salariés, pour les formations niveaux IV et V.

- **Un accès à l'apprentissage facilité** pour les jeunes

- Elargissement de l'âge d'entrée à 29 ans révolus
- Augmentation de la rémunération de 30 € par mois
- Aide au permis de conduire
- Poursuite de la formation après une rupture de contrat.



Aussi, la Direction Formation **poursuivra sur 2021**, sa transformation pour :

- Structurer un **nouveau modèle économique pour son CFA** et intégrer une **démarche qualité globale** notamment à travers le renouvellement de sa labellisation Lucie OF, et la **certification Qualité pour l'ensemble de son périmètre, selon le référentiel national Qualiopi**, dès le début de l'année 2021.

- **Poursuivre son travail de proximité avec les Branches** et les OPCOs.
- Développer une **plus grande agilité du modèle pédagogique** intégrant désormais la **multimodalité** (individualisation des parcours et des apprentissages - entrées et sorties permanentes – modularisation – certifications - FOAD, AFEST), avec l'appui du Pôle Ingénierie Pédagogique Innovation et Numérique départemental.
- **Poursuivre l'évolution de son organisation administrative** afin d'intégrer les nouvelles modalités de gestion des contrats d'apprentissage, dans une démarche d'accompagnement et de conseil à ses entreprises partenaires.
- Enfin, renforcer les **démarches de commercialisation des formations** et positionner son offre de formation et de service, dans un environnement désormais fortement concurrentiel.

La mission B améliore le Fonds de Roulement de la CCI 49 pour un montant de 1199 K€.

Les programmes d'actions associés :

- B01 - Apprentissage
- B02 - Formation initiale hors apprentissage
- B03 - Formation continue
- B05 – Découverte - Orientation professionnelle

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 2% | 1% | 0% | 0% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement - Investissement :

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| B01 | 194,3 | 22 430 | 17 536 | 4 895 | 1 546 |
| B02 | 2,2 | 338 | 276 | 62 | 10 |
| B03 | 29,3 | 4 122 | 3 295 | 827 | 100 |
| B05 | | 7 | 49 | -43 | |
| Sous-total Mission B | 225,8 | 26 897 | 21 156 | 5 741 | 1 656 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 226,5 | 26 672 | 19 927 | 6 746 | 1 252 |



- <https://www.youtube.com/watch?v=HtbbMI5x8PY&list=PL39E0418095EF0FA6>
- <https://www.youtube.com/watch?v=0pprhuN0AqM&list=PL39E0418095EF0FA6&index=2>
- <https://www.youtube.com/watch?v=kP271K8Hgv0&index=4&list=PL39E0418095EF0FA6>

Formation / Emploi B01 - Apprentissage

Elus référents : Jean-Benoit PORTIER- Géraldine BEALU - Michel LANGEVIN - Yann HARDY

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE – Valérie GIRAUD - Jean-Baptiste GREMY – Jean-François LAPLANCHE

DESCRIPTIF

Le CFA de la CCI de Maine-et-Loire forme chaque année près de **3 300** apprentis sur des parcours du CAP (niveau 3) au Master (niveau 7), dans ses 3 établissements de formation et dans le cadre de partenariats avec des Ecoles et Universités locales.

L'offre du CFA est riche de 90 diplômes, préparés sans sélection à l'entrée, dans 16 filières professionnelles : Tourisme - café - hôtellerie - restauration, coiffure, optique, pharmacie, métiers de l'énergie, industrie, logistique, maintenance des véhicules automobiles, maçonnerie, menuiserie bois / alu / PVC, peinture, vente - commerce, administration- gestion - RH, banque - assurance, bijouterie, services à la personne.

Des moyens pour réussir

- **Une offre adaptée aux besoins des entreprises :** La diversité des domaines proposés répond aux besoins d'évolution exprimés par les entreprises et les territoires.
- **3 établissements de formation :** Centre Pierre Cointreau (Angers), Eurespace-Formation (Cholet), Espace Formation du Saumurois (Saumur) regroupant près de 36 000 m2 de locaux, de salles spécialisées et d'ateliers professionnels.
- **270 formateurs, près de 100 000 heures enseignées.**



Evolution de l'offre de formation

En accord avec les Fédérations professionnelles, et à la demande des entreprises, le CFA de la CCI poursuivra l'évolution et l'adaptation de son offre avec l'ouverture de nouvelles formations à la rentrée 2021, en complément de son offre actuelle avec notamment :

L'ouverture du CAP Vendeur Conseil Fruits et Légumes et l'élargissement du périmètre de déploiement de la filière logistique sur le bassin de Cholet.

De véritables parcours d'excellence et de réussite !



Avec un taux de réussite aux examens de **94 %** et une insertion professionnelle et de poursuite de formation de **87 %**, le CFA inscrit l'apprentissage comme une réelle voie de réussite.

Les Apprenti.es et les entreprises sont satisfaits de l'accompagnement mis en place et recommandent CCI Formation !

Dans le cadre de la formation, les participations remarquées aux **concours professionnels régionaux et nationaux**, illustrent de **véritables parcours d'excellence**.



Le CFA s'engage chaque année dans plusieurs concours. La participation des apprentis à ces différentes épreuves valorise les métiers. Leur classement démontre la qualité des prestations assurées tant par le CFA que par les maîtres d'apprentissage (Sélections « Meilleur Ouvrier de France », « Meilleur Apprenti de France », Olympiades des Métiers, ...).



o **15 Apprenti.es sélectionné.es pour les épreuves nationales du Concours MAF (Meilleur Apprenti de France)**

Camille GUERET (Coiffure masculine), Thylane GUICHARD et Amandine DEVANNE (Coiffure femme), ROYER Nathan et VITRE Nicolas (Froid et Climatisation), Alexis BROSSET (Installation Thermique), MARTIN Jérémy (Maçonnerie), LEMARIE Nathan et GRIMAUTL Jérémy (Menuiserie), USUREAU Louison (Peinture), CABRITA David, Amandine BARBAULT et Thomas DEROUET (Vente/Commerce), Héroïse THIRIET et Richard CHAMBIRON (Sertissage Joaillerie)
(report des épreuves maintenance auto et annulation des épreuves Barman)

2 Apprenti.es en finale des Olympiades des Métiers

COURTOIS Emilie (Service) et ROUSSIASSE-GANCI Matthis (Froid et Climatisation)
(report des finales nationales de Lyon à l'été 2021)

1 ancienne Apprentie en finale des Euroskills

MAURILLE Nancy (Peinture)
(report des finales européennes de Graz à une date ultérieure, non connue à ce jour)

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 0% | 0% | 0% | 0% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Comme en 2020, le CFA devra indiscutablement poursuivre son adaptation à un contexte très singulier.

Le **contexte sanitaire** tout d'abord qui nécessite souplesse et agilité pour organiser les enseignements et permettre, en fonction des besoins, d'alterner la **continuité pédagogique à distance** avec le **présentiel**. Le tout nécessitant la formation et l'accompagnement des équipes et des apprenants aux outils numériques afin de pouvoir les déployer dès que c'est possible, la **multimodalité** devenant un principe d'évolution plus pérenne de notre **modèle pédagogique**.



La poursuite de la **mise en œuvre de la Réforme de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage** ensuite, avec la montée en compétences des nouveaux opérateurs de compétences, les OPCO et un nouveau circuit du contrat d'apprentissage qui nécessitent de continuer à faire évoluer nos process et notre organisation, mais surtout de nous positionner résolument dans **l'appui et l'accompagnement de nos entreprises partenaires**.

Les enjeux 2021 pour notre CFA porteront donc sur 5 champs :

- Modèle pédagogique : vers la **multimodalité**
- Poursuite de **l'adaptation de notre organisation**
- Pérennisation du **modèle financier du CFA**
- Renforcement de la **démarche de commercialisation**
- Certification **Qualiopi**

Mobilisation autour du Plan de Relance Apprentissage

Avec des actions d'information et d'accompagnement des entreprises autour des dispositifs nationaux qui se poursuivent sur le début de l'année 2021 (février).



TROUVEZ VOTRE APPRENTI

Chefs d'entreprise, nos 92 000 jeunes apprentis forment chaque année dans les CFA du réseau des CCI, nos des compétences à votre service pour vous aider à relever vos nouveaux défis et réaliser la relance de votre activité.

Pour trouver votre apprenti, contactez le Centre de Contact d'apprentissage de votre CCI. Nos accompagnateurs vous aident à trouver.

Les CFA du réseau CCI

- CFA de formation
- L'accompagnement de l'entreprise
- Les formations de soutien
- Les formations de spécialité
- Les formations de perfectionnement
- Les formations de reconversion
- Les formations de formation
- Les formations de perfectionnement
- Les formations de reconversion



Avec le nouveau catalogue



Le nouveau site internet ccifformation49.fr



Ainsi qu'une campagne de reportage photos pour valoriser les parcours de réussite du CFA et les équipements de nos filières de formation.

Et la montée en puissance de la communication sur les réseaux sociaux.

Poursuite des nombreux partenariats et projets, en lien avec notre projet de CFA :

“ Anticiper et répondre aux besoins de compétences de l'entreprise pour contribuer au développement des territoires et faire face aux mutations sociétales et économiques. ”

25 PROJETS POUR CONCRETISER L'AMBITION STRATÉGIQUE
Quelques exemples emblématiques...

Innover pour adapter l'offre de services aux défis du CFA

20. Définir, piloter et inscrire un portefeuille de projets de transformation digitale
21. Accompagner nos équipes pédagogiques dans la transformation digitale par un dispositif de maîtrise en compétences
22. Sensibiliser nos apprenants aux enjeux de la transformation numérique, ainsi développer leur employabilité mais aussi leur « citoyenneté numérique »
23. Tenir des partenariats avec d'autres acteurs de la formation au service du parcours apprenant
24. Construire une base entrepreneuriale commune à tous les services de la CCI

25 PROJETS POUR CONCRETISER L'AMBITION STRATÉGIQUE
Quelques exemples emblématiques...

Offrir à tous les apprenants une expérience marquante

01. Proposer un diagnostic individualisé à chaque apprenant entrant au CFA
02. Porter à 3000 le nombre d'apprenants concernés par des accompagnements individualisés
03. Définir, implémenter et déployer le portefeuille de compétences au sein du CFA
04. Déterminer les solutions de liaison à l'entreprise au profit des apprenants en fonction des besoins
05. Associer plus étroitement l'entreprise au processus d'évaluation de l'apprentissage
06. Développer la pédagogie de projet au CFA
07. Développer le sentiment d'appartenance au CFA via un parcours d'activités enrichies
08. Susciter chez les apprenants l'envie d'entreprendre
09. Renforcer notre accompagnement à l'insertion professionnelle à la sortie du CFA
10. Intégrer le démarche éco-citoyenne au cœur de chaque parcours d'apprentissage

25 PROJETS POUR CONCRETISER L'AMBITION STRATÉGIQUE
Quelques exemples emblématiques...

Une expérience coproduite avec l'entreprise

11. Développer les temps d'échanges avec les entreprises sous la forme de focus groups
12. Développer la formation des formateurs et instructeurs sur l'innovation et les outils
13. Renover les modules de formation des maîtres d'apprentissage (MA) pour les adapter davantage à l'horizon d'insertion des entreprises
14. Formaliser les engagements réciproques CFA / entreprise dans une charte
15. Associer les principaux maîtres d'apprentissage dans l'élaboration de leurs responsabilités
16. Créer une nouvelle identité visuelle du CFA, portée sur la marque officielle (C)
17. Créer un dispositif de veille nationale apprenant sur les besoins et services étudiants
18. Passer à chaque établissement un nouvel accord au CFA un parcours d'intégration
19. Créer un dispositif de coopération / mutualisation des compétences de nos fabricateurs

- Proposition d'une **large offre de formation en Enseignement Supérieur, par apprentissage, en partenariat** avec les Ecoles ESSCA, ESEO, ESTHUA, UCO et CNAM. Poursuite du portage de l'offre et accompagnement à la mise en œuvre de l'alternance par le CFA CCI 49 sur **2021**, même si la réforme permet désormais aux Ecoles de développer en autonomie l'apprentissage.
- Poursuite du déploiement d'une **offre de formation qualifiante** (à destination des Demandeurs Emplois) et en partenariat avec Pôle Emploi et les OPCO, sous la forme d'actions collectives et individuelles pour accompagner, sur chaque bassin, leur intégration et la préparation à l'emploi



- Développement du mixage des publics, avec l'intégration de parcours en réorientation et poursuite de formation au sein de nos groupes.
- Mise en œuvre par le **Pôle départemental Ingénierie Pédagogique Innovation et Numérique** d'un plan d'actions accompagnant et accélérant les innovations autour d'un nouveau modèle pédagogique : FOAD- AFEST- approche compétences, et accompagnant **l'évolution/l'adaptation** des diplômés, la **professionnalisation** des acteurs et **la transformation digitale** des actions de formation. Organisation- sur la rentrée- d'un module de formation de TOUS les apprenants et de TOUS les formateurs aux **outils Office 365**.
- Renforcement des partenariats sur la **promotion de l'apprentissage** avec les Missions Locales et Pôle Emploi notamment.

Mobilité internationale pour les apprentis :

La mobilité des apprentis reste au cœur de notre projet de CFA, malgré un changement profond de modèle financier, car elle permet aux jeunes de s'ouvrir à d'autres pratiques professionnelles et cultures et ainsi de renforcer leur employabilité et leur évolution dans le monde professionnel.

Ainsi, le CFA continue à mettre en place des actions d'immersion directes des jeunes à l'étranger mais également des actions de mobilité entrante afin de faire venir des étudiants étrangers sur nos formations.

En raison de la situation sanitaire, le CFA de la CCI suspend les déplacements de groupes apprentis en Mobilité. Projets reportés sur 2021 et en attente de déploiement :

Projets d'immersion - entre 5 et 7 jours

- Portugal : Groupe MC Barman (15 apprentis)
- Italie : Groupe BTS Coiffure (11 apprentis)
- Angleterre : Groupe Negoventis RD (30 jeunes)
- Angleterre : Groupe BTS Optique-Lunetier (20 apprentis)
- Espagne : BP Coiffure (20 apprentis)
- Espagne : BAC Pro Vente-Commerce (12 apprentis)
- Espace : TSML Logistique (12 apprentis)

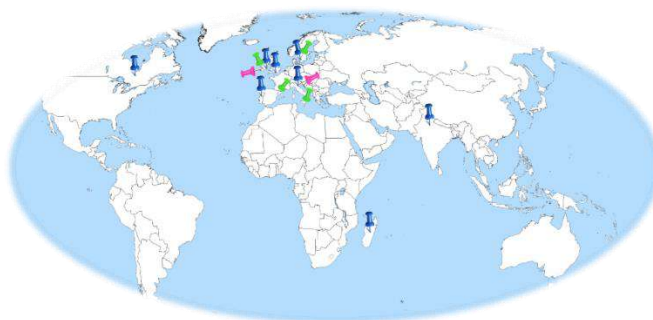


Stages professionnels - 14 jours

- Madagascar : BTS Optique-Lunetier (2 apprentis)
- Suède : CAP Coiffure (10 apprentis)
- Irlande : BAC Pro Cuisine et Services (12 apprentis)
- Irlande : BAC Pro Vente-Commerce

Visites préparatoires - 5 jours

- Canada : Filières Optique, TCHR, Bijouterie
- Irlande : Bac Pro Cuisine et Services
- Inde : Filières Optique, TCHR
- Irlande : Bac Pro Vente-Commerce
- Italie : DNMADE – Filière Bijouterie
- Suède : Filière TCHR
- ISRAEL : Filière Bijouterie



Actions éducatives financées par le Conseil Régional

Le CFA s'appuie chaque année sur le **Pacte Educatif Régional** et le **programme d'actions Educatives ligériennes du Conseil Régional des Pays de la Loire**, pour valoriser son engagement auprès des jeunes. Aussi **deux** projets éducatifs ont été validés pour notre CFA, sur l'année 2020-2021 :

- Donner de la voix pour trouver sa voie : Projet mon métier, mon amour
- Les parcours théâtraux : Projet « Costumes 3 pièces »



Notons que le **CFA de la CCI de Maine-et-Loire**, est labellisé **Etablissement Ecoresponsable** par la Région des Pays-de-la-Loire et **Etablissement E3D** (Engagé dans une Démarche de Développement Durable) par le Rectorat, valorisant ainsi, nos actions et notre responsabilité vis-à-vis des jeunes et des entreprises que nous accompagnons.

Enfin, la CCI de Maine et Loire, à partir de sa **labellisation Lucie étendue au périmètre Organisme de Formation**, ambitionne la **certification qualité de l'ensemble de son périmètre formation** sur le début de l'année 2021 : CFA, Formation Continue, VAE et Bilan de compétences, à partir d'une analyse/diagnostic du périmètre global formation et de la mise en place d'une cartographie des process et des acteurs ; ceci afin de poursuivre, l'engagement de ses 3 établissements dans le Développement Durable et la structuration volontariste autour d'une démarche globale de performance qualité, mais aussi pour répondre aux critères du référentiel national Qualiopi et aux nouvelles obligations des Organismes de Formation.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE SECTEUR |
|------------|---|--------------------------|
| B01 | COIFFURE | Emmanuelle BEAUDOUX |
| | OPTIQUE | |
| | PHARMACIE | |
| | MACONNERIE | Emmanuel BABONNEAU |
| | MENUISERIE | |
| | PEINTURE | |
| | LOGISTIQUE | Frédéric PRUNIER DUPARGE |
| | VENTE | Laurent ROBINEAU |
| | MECANIQUE | Jean Baptiste GREMY |
| | ENERGETIQUE INDUSTRIE | Guillaume CHAILLOUX |
| | HOTELLERIE RESTAURATION | Sylvain DOURNEAU |
| | ASSURANCE BANQUE | Catherine DRIANCOURT |
| | GESTION DES ORGANISATIONS ET COMPETENCE | Sébastien GREGOIRE |
| | SERVICE A LA PERSONNE | |
| | BIJOUTERIE | Valérie GIRAUD |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| B01 | 194,3 | 22 430 | 17 536 | 4 895 | 1 546 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 193,8 | 22 797 | 16 415 | 6 383 | 1 152 |

Formation / Emploi

B02 - Formation initiale hors apprentissage

Elus référents : Jean-Benoît PORTIER - Michel LANGEVIN

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE - Valérie GIRAUD - Jean-Baptiste GREMY - Jean-François LAPLANCHE

DESCRIPTIF

Ce programme intègre les formations :

- NEGOVENTIS
- CAP BIJOUTERIE
- Licence Cuisine et Gastronomie
- Licence Food and Beverage
- Licence Métiers de la mode « parcours bijouterie »

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 1% | 0% | 11% | 0% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Formations dispensées à la CCI – Réseau NEGOVENTIS

Lancé en janvier 2010, **NEGOVENTIS propose huit cycles de formation** à travers 90 Chambres de Commerce et d'Industrie du territoire métropolitain et d'Outre-Mer. Spécialisés en métiers du commerce, de la vente et de l'hôtellerie-restauration, ils s'adressent à tout public (adultes et jeunes), quel que soit le niveau de formation initiale.



Objectifs :

- Répondre aux besoins des entreprises en simplifiant l'offre de formation et en proposant des formations adaptées à leurs besoins,
- Favoriser l'insertion professionnelle en proposant des formations qualifiantes accessibles à tous,
- Permettre une meilleure lisibilité des formations offertes par les CCI, en limitant le nombre de sigles.

| DIPLOMES | NIVEAUX |
|---|---------|
| Gestionnaire d'Unité Commerciale | 5 |
| Vendeur Conseil en Unité Commerciale | 4 |
| Attaché Commercial | 5 |
| Bachelor Responsable Manager de la Distribution | 6 |
| Bachelor Responsable Développement Commercial | 6 |

Formation initiale diplômante - BIJOUTERIE

- Au sein de l'Institut de bijouterie à Saumur, la CCI propose en formation le : **CAP art et technique de la bijouterie-joaillerie, option bijouterie-joaillerie** - Niveau 3.

24 jeunes suivent cette formation qui se déroule à temps plein, sur une année, de septembre à mai, dont 280 heures de stage en entreprise.

- Poursuite de la mise en œuvre du **Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DN MADE)**, de niveau 6, en partenariat avec l'ESTHUA.
- Lancement d'une nouvelle Licence professionnelle avec l'Université d'Angers, mention « métiers de la mode » sur un parcours type « bijouterie »

Campus de la Gastronomie

Renforcement des partenariats avec les Ecoles partenaires pour enrichir l'offre de services du Campus et le contenu du programme des formations portées par la CCI49 : EDNA (Ecole du Design de Nantes) sur les Nouvelles Pratiques Alimentaires/ Design Culinaire et Design Thinking, ESSCA sur le Management International Gastronomie et Vins.



Déploiement de la Licence Food and Beverage, en partenariat avec l'Université, selon une organisation similaire à la Licence Cuisine et Gastronomie- la 1^{ère} année sous statut étudiant et la possibilité d'entrée en apprentissage sur la 2^{ème} et 3^{ème} année.



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE SECTEUR |
|------------|----------------------------|------------------------|
| B02 | CAP BIJOUTERIE TEMPS PLEIN | Valérie GIRAUD |
| | DMA | |
| | LICENCES GASTRONOMIE | Sylain DOURNEAU |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|---------------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| B02 | 2,2 | 338 | 276 | 62 | 10 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 2,4 | 254 | 257 | -3 | |



<https://www.campusdelagastronomie.com>



Formation / Emploi

B03 – Formation Continue

Elus référents : Jean-Benoît PORTIER - Katia SOCARD

Animateurs du programme : Jean-François LAPLANCHE – Emmanuelle TAUNAY - Sandrine CAPELE – Valérie GIRAUD – Jean-Baptiste GREMY

DESCRIPTIF

La CCI propose dans le cadre de la Formation Continue :

- Des stages inter-intra pour les entreprises et leurs salariés.
- Des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois.
- Des contrats de Professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises, dans le cadre des formations par alternance non prévues en apprentissage.



Une ressource prévisionnelle pour l'activité de 3 913 K€.

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 0% | 0% | 0% | 0% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

L'année 2021 verra la poursuite de la mise en œuvre des mesures issues de la loi pour la liberté de choisir mon avenir professionnel, impactant les pratiques des entreprises, des salariés et des acteurs de la formation. La réforme de la formation professionnelle modifie les attentes des entreprises et des différents acteurs (OPCO, branches, fédérations...) envers les organismes de formation.

Aussi, CCI formation poursuit et renforce son **accompagnement de proximité dans le développement des compétences** des entreprises mais se positionne également comme un **véritable apporteur de solutions dans la construction de parcours et de pratiques pédagogiques innovantes**, avec une ingénierie de parcours dédiée à chaque projet.

- **Présence de proximité au plus près des entreprises** : 3 campagnes de prospection ciblées sur les entreprises de moins de 30 salariés en complément des visites réalisées par les conseillers auprès de leur portefeuille clients (entreprises de plus de 30 salariés)
- **Partenariat et collaboration renforcés avec Pôle Emploi**, à travers différentes actions (rencontres des agences, mise en œuvre d'AIF téléconseillers, plongeurs, commis de cuisine ..., CQP, formation continue courte ...)
- Déploiement d'une communication ciblée à destination des entreprises : **Actu FormaCCion** (3 exemplaires par an), **l'Expresso** (2 par an), **l'Expert Technique** (1 par an) et sur **l'offre bijouterie** (1 par an)
- Mise en œuvre de **l'offre langue multimodale** (Formation Ouverte A Distance) et déploiement de **l'Espace Langues Individualisé**



- Mise en œuvre de l'offre de formation qualifiante, dans le cadre de l'**Appel d'Offre Visa Métiers 2020-2024 de la Région des Pays de la Loire**
- **Certification qualité de l'ensemble de son périmètre formation** : CFA, Formation Continue, VAE et Bilan de compétences, à partir d'une analyse/diagnostic du périmètre global formation et de la mise en place d'une cartographie des process et des acteurs ; ceci afin de poursuivre la structuration volontariste autour d'une démarche globale de performance qualité, mais aussi pour répondre aux critères du référentiel national Qualiopi et aux nouvelles obligations des Organismes de Formation.



Chiffre d'Affaires prévisionnel pour la Formation Continue courte de 2 500 K€

| DOMAINES | Exécuté 2019 en k€ | Rectificatif 2020 en k€ | Primitif 2021 en k€ |
|-----------------------|-----------------------|----------------------------|------------------------|
| Catalogue LANGUES | 613 | 460 | 600 |
| Catalogue EFI | 138 | 90 | 120 |
| Catalogue INTER INTRA | 1 580 | 1 280 | 1 550 |
| Catalogue BIJOUTERIE | 47 | 40 | 60 |
| Catalogue THR | 133 | 130 | 170 |
| TOTAL | 2 295 | 2 000 | 2 500 |

Une ressource prévisionnelle pour les contrats de Professionnalisation de 1 063 K€

Les principales formations en contrat de professionnalisation :

- Bachelor Responsable Manager de la Distribution
- Bachelor Responsable Développement Commercial Assurance
- Gestionnaire Unité Commerciale
- Négoventis Attaché commercial
- Négoventis Vendeur Conseiller Commercial
- Licence Professionnelle Management et conduite de travaux
- Licence Professionnelle Optique
- BP Coiffure
- BTS Coiffure
- CQP Responsable de salon de Coiffure



Une ressource prévisionnelle pour les Formations Conventionnées de 350 K€.

Quelques exemples de formations conventionnées :

- Préparation Apprentissage
- CAP Cuisine
- Repreneur Généraliste
- Créer, Reprendre en Tourisme Café Hôtellerie-Restauratation
- Préparation concours
- Création d'entreprise



LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE SECTEUR |
|------------|---------------------------|-------------------------|
| B03 | STAGES COURTS | Jean-François LAPLANCHE |
| | STAGES CONVENTIONNES | |
| | FORMATION PROFESSIONNELLE | |
| | PARTENARIAT | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| B03 | 29,3 | 4 122 | 3 295 | 827 | 100 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 30,3 | 3 613 | 3 211 | 402 | 100 |



Formation / Emploi

B05 - Orientation professionnelle

Elus référents : Jean-Benoît PORTIER - Géraldine BEALU - Yann HARDY

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE - Valérie GIRAUD

DESCRIPTIF

Toutes les actions de promotion de l'Apprentissage et de l'Alternance ont pour objectif :

- D'assurer une mission d'information et de conseil en orientation auprès des différents publics : jeunes et leurs parents, adultes, entreprises, prestataires (CIO, ANPE, Missions locales, Centres sociaux...), Etablissements scolaires (Collèges, lycées, universités).
- D'être le partenaire privilégié de l'entreprise, de l'accompagner pour la mettre en relation avec le jeune.
- De faire découvrir les métiers aux jeunes qui souhaitent se tourner vers des qualifications professionnelles.

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|--------------|---------------|----------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 1% | 1% | 82% | 87% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

A travers, l'organisation de plusieurs actions internes et externes, à savoir :

- **L'ouverture, tout au long de l'année, de nos établissements de formation pour accueillir des groupes de publics intéressés par nos formations diplômantes ou qualifiantes** : Accueil de groupes de jeunes issus de collèges, lycées, universités du département de leurs professeurs ainsi que des jeunes ou adultes venant de différentes structures d'accueil (MISSIONS LOCALES, SEGPA, MGI, ADAPEI, Association Retravailler).
- **Une Journée « Portes Ouvertes des C.F.A. du Maine-et-Loire le dimanche 7 février 2021** (de 10 H à 17 H) avec l'ouverture des établissements de Formation à tous les publics (Jeunes + familles, entreprises, maîtres d'apprentissage, organismes, ...). Ainsi qu'une **matinée « Portes Ouvertes » qui est programmée en décembre 2021.**
- **L'organisation d'opérations départementales spécifiques** pour découvrir la voie de l'apprentissage, comme les **« Découvertes des métiers »**. Elles sont organisées pour les trois établissements de formation sur l'ensemble des filières.
- **L'Intervention dans les établissements (Collèges, Lycées, Universités) pour l'ensemble du département** en présence des élèves, des parents, des équipes pédagogiques et des conseillers d'orientation (intervention dans les classes, les amphithéâtres, dans les forums...).
- **La participation à de nombreux salons et forums** pour préparer la campagne de recrutements des apprentis pour la rentrée **2021-2022** :
 - Salons des Lycéens et des Etudiants à Rennes, et Bordeaux
 - Carrefour de l'Orientation des Métiers et de l'Entreprise à Cholet reporté en 2022, mais organisation de plusieurs tables-rondes sur les métiers, à travers une semaine de l'orientation en janvier 2021
 - Formathèque à Nantes
 - Cofem à Bressuire

- Salon du recrutement dans le secteur industriel à Nantes et Angers – Alternance Manufacturing
- Salon des Sports Mécaniques à Angers (SSMA)
- Studyrama à Angers et à Nantes

- **Organisation de la 8^{ème} Edition de la Nuit de l'Orienteur le 29 janvier 2021**

Un événement national organisé par CCI France et décliné sur les Chambres de Commerces et d'Industrie territoriales, dédié à l'orientation des jeunes avec la rencontre de professionnels qui aura lieu, au Centre Pierre Cointreau d'Angers.



Dans le cadre de la réforme de l'apprentissage, la compétence orientation est confiée aux Régions ; aussi, les CCI des Pays de la Loire ambitionnent d'intégrer le modèle Nuit de l'Orientation, dans le cadre du plan régional mis en place en Pays de La Loire afin de venir en complémentarité de toutes les actions déjà en place et proposer un moment et un format uniques, permettant de positionner l'entreprise et la découverte des métiers aux cœur du projet d'orientation tout au long de la vie et de labelliser cet événement majeur pour le territoire.

Animation du plan d'actions des « Mordus d'Apprentissage »

La communauté des chefs d'entreprise, ambassadeurs de l'apprentissage anciens apprentis eux-mêmes et/ou maîtres d'apprentissage a défini ses actions, afin de se mobiliser pour la promotion de l'apprentissage en Maine et Loire.



Action émanant du Groupe de Travail CCI Apprentissage (Pilotes Géraldine Béalu, avec Valérie Giraud): « **une façon concrète, incarnée et issue du terrain, de donner envie de s'engager dans l'apprentissage.** »

Entreprises engagées : BICHOT Agencement, COMEC, EVOLIS, Restaurant L'HOIRIE, La Boucherie Angers, Groupe MILLET, La Maison du Pain, Benoit Chocolats, Mark Avenir, MANIC, GROLLEAU, TH Industries.

Plusieurs actions ciblées jeunes et entreprises sont programmées sur 2020 : présence à la remise des diplômes des apprentis du CFA, mobilisation à la Nuit de l'Orientation, présence et accompagnement des Ambassadeurs d'Apprentis dans les collèges et Lycées, articles, témoignages, afin de diffuser leur expérience réussie de l'apprentissage et de donner envie à d'autres de s'engager !

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE SECTEUR |
|------------|-----------------------|------------------------|
| B05 | NUIT DE L'ORIENTATION | Florence HERAUD |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ | INVESTISSEMENTS en k€ |
|---------------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| B05 | | 7 | 49 | -43 | -- |
| Rappel Rectificatif 2020 | | 8 | 44 | -36 | -- |



Mission C

Une des missions de la CCI du Maine-et-Loire est de transformer les projets de territoire en richesses économiques et humaines. Aussi, pour renforcer l'attractivité du Maine-et-Loire, la CCI s'attache à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration des stratégies territoriales et des projets de grands équipements.

La CCI crée les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités et est partenaire des collectivités locales et des services de l'Etat.

L'implication de la CCI dans les politiques locales et nationales s'appuie sur l'ambition suivante : un développement équilibré des espaces en leur attribuant leur meilleure valeur d'usage. Ainsi, la CCI intervient, par exemple, sur différents outils de planification territoriale, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de territoire.

Les programmes d'actions associés :

C01 - Promotion et aménagement du territoire

C02 - Quai sablier

C10 – Autres infrastructures

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 6% | 7% | 21% | 21% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|-----------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| C01 | 7 | 3,7 | 85 | 255 | -170 |
| C02 | | | 42 | 6 | 36 |
| C10 | | | 802 | 360 | 442 |
| Sous-total Mission C | 7 | 3,7 | 929 | 621 | 308 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 7 | 3,1 | 855 | 721 | 133 |

Appui aux territoires / Gestion d'équipement C01 – Promotion et aménagement du territoire

Elu référent : Patrice POLLONO

Animateur du programme : Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Par sa proximité des entreprises, des acteurs économiques locaux et ses **trois agences** implantées dans chacun des bassins économiques, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux.

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 6% | 7% | 87% | 75% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Partenariat Département avec Anjou Ingénierie Territoriale

Poursuite de la stratégie de développement de contractualisation, conventions cadres et opérationnelles entre la CCI et les collectivités territoriales. C'est l'occasion de faire savoir nos champs de compétences et d'expertise afin de devenir « les agences de développement économique » des EPCI.



Collectivités/SVP/accompagnement/Etudes territoires

Des accompagnements et des suivis post-études auprès des communes et des intercommunalités sont prévus

Bourse de l'immobilier d'entreprise

- En 2021, la bourse de l'immobilier est élargie aux annonces de vente de fonds de commerce et fonds artisanaux pour intensifier le flux vers le site et élargir sa gamme. L'objectif est de permettre aussi une meilleure rentabilité financière de l'outil et un élargissement des partenaires.

Aménagement-urbanisme-foncier

- Aménagement-urbanisme : des rencontres avec les EPCI ont eu lieu afin de développer une meilleure connaissance de l'offre foncière et immobilière.

Urbanisme commercial

Les dispositions nouvelles de la loi ELAN donnent désormais à la CCI un rôle consultatif sur les décisions d'aménagement commercial. La CCI continue à être sollicitée de deux manières :

- A la demande du préfet, un mois avant la commission départementale d'aménagement commerciale pour réaliser une étude économique (exemple : projet de création d'un centre commercial à Cholet)
- Par l'apport d'observations techniques lors de la CDAC en tant que personne qualifiée.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|------------|-------------------------------------|---|
| C01 | CONVENTIONS COLLECTIVITES | Nadège LARDIER Bruno PELERIN Christophe ROUSSEAU |
| | FISAC SAUMUR | |
| | SVP ACCOMPAGNEMENT COLLECTIVITES | |
| | ETUDES TERRITOIRES | Pascal RANCHOUX Nadège LARDIER Bruno PELERIN Christophe ROUSSEAU |
| | BOURSE IMMOBILIER ENTREPRISE | Pascal RANCHOUX |
| | DONNEES TERRITORIALES & DIAGNOSTICS | |
| | AMENAGT URBANISME FONCIER | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D' ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|---------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| C01 | 7 | 3,7 | 85 | 255 | -170 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 7 | 3,1 | 33 | 204 | -171 |



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C02 – Quai sablier

Animateur du programme : Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Par sa proximité des entreprises, des acteurs économiques locaux et ses quatre agences implantées dans chacun des bassins économiques, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 0% | 0% | 0% | 0% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Une convention tripartite d'occupation temporaire du domaine public a été signée entre, la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole, la Commune d'Angers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire. Parallèlement la CCI a contractualisé avec la société **Sabliers Angevins Réunis** une convention d'occupation précaire.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|--------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| C02 | | | 42 | 6 | 36 |
| Rappel Rectificatif 2020 | | | 42 | 6 | 36 |



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C10 – Service locatif

Animateur du programme : Isabelle COUPRIE

DESCRIPTIF

Dans le cadre d'une gestion optimisée de son patrimoine immobilier voire de rationalisation de son fonctionnement, la CCI a programmé des réflexions sur l'élargissement de son offre locative (notamment dans le cadre d'accueil de partenaires sur ses différents campus) mais également la possibilité de vendre une partie de son patrimoine pour lui donner l'opportunité d'investir sur de nouveaux projets.

Les locataires de la CCI se situent à :

Angers :

- Centre Pierre Cointreau : Partenaires MCTE (France Active, ADIE, BGE, CMA, CRA, Association des experts comptables) IMIE, Réseau Entreprendre, Mission Locale Angevine
- 10/12 boulevard du Roi René : Rectorat, Centre d'Information et d'Orientation
- La boutique des Services : les Vitrines d'Angers.

Cholet :

- Nova Child,
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Réactive 49
- GEIQ PRO
- La location de places de Parkings
- Eurespace : UIMM (centre de formation de la Métallurgie), Institut Régional Sport Santé, l'ESSCA et l'IFTO

Saumur :

- Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement ».

LES ACTIONS ASSOCIEES

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 0% | 0% | 0% | 0% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Dans la continuité des actions engagées sur 2020, nous aménagerons un espace supplémentaire de location sur le CPC.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| VILLE | LOCATAIRES | Nombre de M ² |
|----------------------------|-------------------------|--------------------------|
| ANGERS | CAMPUS ACADEMY | 1180 |
| | MCTE ANGERS | 278 |
| | MISSION LOCALE ANGEVINE | 769 |
| | RECTORAT | 1070 |
| | VITRINES D'ANGERS | 73 |
| CHOLET | CHAMBRE DES METIERS | 151 |
| | ESSCA | 890 |
| | GEIQ PRO | 12 |
| | IFTO | 348 |
| | IRSS | 654 |
| | MCTE CHOLET | 115 |
| | NOVA CHILD | 191 |
| | REACTIVE 49 | 12 |
| | UIMM | 424 |
| SAUMUR | AGGLO | 1414 |
| TOTAL M² | | 7581 |



Angers



Cholet



Saumur



REPRESENTATION DES ENTREPRISES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

Mission D

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée pour avis dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

Les programmes associés

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 1% | 1% | 100% | 100% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

D01- Mission consultative territoriale

Fonctionnement :

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|-----------------------------|--------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| D01 | 3 | 0,5 | | 33 | -33 |
| Sous-total Mission D | 3 | 0,5 | | 33 | -33 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 4 | 0,4 | | 44 | -44 |

Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics

D01 – Mission consultative territoriale

DESCRIPTIF

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée, pour avis, dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

| % Besoin TFC | | % Taux de dépendance | |
|-----------------|---------------|-------------------------|---------------|
| Rectif 2020 | Primitif 2021 | Rectif 2020 | Primitif 2021 |
| 1% | 1% | 100% | 100% |

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

La mission de la CCI en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire permet d'influencer les conditions d'implantation et d'exercice des activités économiques à tous les échelons de la planification.

Cette mission de représentation s'analyse concrètement en une mission de lobbying, sur le foncier pour influencer les décisions des collectivités. La CCI est le seul établissement public représentant les entreprises qui siège dans les instances en charge d'élaborer les documents d'urbanisme. Un triple intérêt à s'y impliquer :

- Défendre la place du développement économique dans les projets de territoire
- Faire valoir l'intérêt des ressortissants individuellement ou par groupement
- Bénéficier d'une clé d'entrée dans les collectivités pour mieux faire connaître l'offre de la CCI

SUIVI SCOT et PLU

La CCI assure le suivi des Schémas de Cohérence Territoriaux. Elle assure la mission de Personne Publique Associée par des apports techniques et politiques auprès des Collectivités en charge et en responsabilité de ces schémas. Ceux-ci sont élaborés après consultation et concertation des conseils territoriaux de la CCI, des différentes commissions et instances qui sont réunies autour de ces projets.



Comme pour les SCOT, la CCI, participe à l'élaboration de ces documents d'urbanisme. Elle sollicite les entreprises concernées par les modifications des PLU ainsi que les instances de concertation comme les conseils territoriaux.



En 2021, poursuite des actions suivantes initiée par la nouvelle mandature :

- **Structurer et vulgariser des « éléments de langages »** sur les documents d'urbanisme propres à la CCI et en inter-consulaires en renforçant le travail déjà réalisé et en élaborant des principes communs avec les 2 autres chambres économiques en s'accordant sur des points de vigilance.
- **Faire connaître la mission « urbanisme » de la CCI en impliquant les élus** : formation/information des élus et des membres des conseils territoriaux.
- **Réaliser de la veille et intervenir en amont** des projets des collectivités. Produire régulièrement des notes de positionnement sur des sujets d'actualité ou stratégiques.

LES ACTIONS ASSOCIEES

| PROGRAMMES | INTITULE | RESPONSABLE DE POLE |
|------------|----------------------|---------------------|
| D01 | GRUPE PROJET AMENAGT | Pascal RANCHOUX |
| | SUIVI PLU | |
| | SUIVI SCOT | |

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | NB D'ACTIONS | EFFECTIF EN ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|--------------------------|--------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| D01 | 3 | 0,5 | | 33 | -33 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 4 | 0,4 | | 44 | -44 |

2021

Mission E

Cette mission a pour objectif d'aboutir à une organisation optimale qui permet de mener à bien l'ensemble des missions et programmes d'actions. Cette mission comprend les moyens et supports nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions opérationnelles, non rattachables directement à une mission.

La « régionalisation » n'est pas naturellement synonyme de concentration au niveau de la CCIR des activités, des outils et des équipes, mais une vision plus fine du « fait régional » est possible en Pays-de-la-Loire.

Dans le cadre de la rédaction des **SROM (Schémas Régionaux d'Organisation des Missions)**, cinq modalités de gestion opérationnelle ont été identifiées, et pourront être promues et déployées sur le territoire.

- **Autonomie (A)** : Le maintien au niveau local de la gestion de l'activité ou du service
- **Coopération (C)** : Sans déplacement des équipes, l'organisation sur un temps donné d'un travail collectif avec une finalité définie, mobilisant des collaborateurs issus de plusieurs CCI, experts d'un sujet (en mode projet ou en communauté organisée autour de centres d'intérêt partagés)
- **Harmonisation (H)** : Définition d'un cadre commun, d'une doctrine, de règles, de pratiques, de principes d'actions, de processus, de règles de gestion
- **Mutualisation (M)** : La mise en commun de ressources, d'outils, de personnes, d'expertises en un ou plusieurs sites du territoire pour réaliser des opérations au bénéfice d'un ensemble plus large (logique de CSP ou de groupement de moyens)
- **Intégration (I)** : La centralisation selon deux options : au niveau CCIR vs. Une délégation de gestion (soit supra-régionale, soit infra-régionale, vers une CCIT, soit à un tiers opérateur, soit nationale)

Le périmètre du SROM retient **cinq fonctions de soutien aux métiers** : Services financiers et comptables – Ressources humaines – Systèmes d'information – Juridique et vie institutionnelle, marchés publics et achats – Communication / marketing



Les missions ressources humaines et systèmes d'information sont centralisées au niveau de la CCIR (I), pour les autres missions on se situe entre la coopération (C), l'harmonisation (H) et la mutualisation (M).

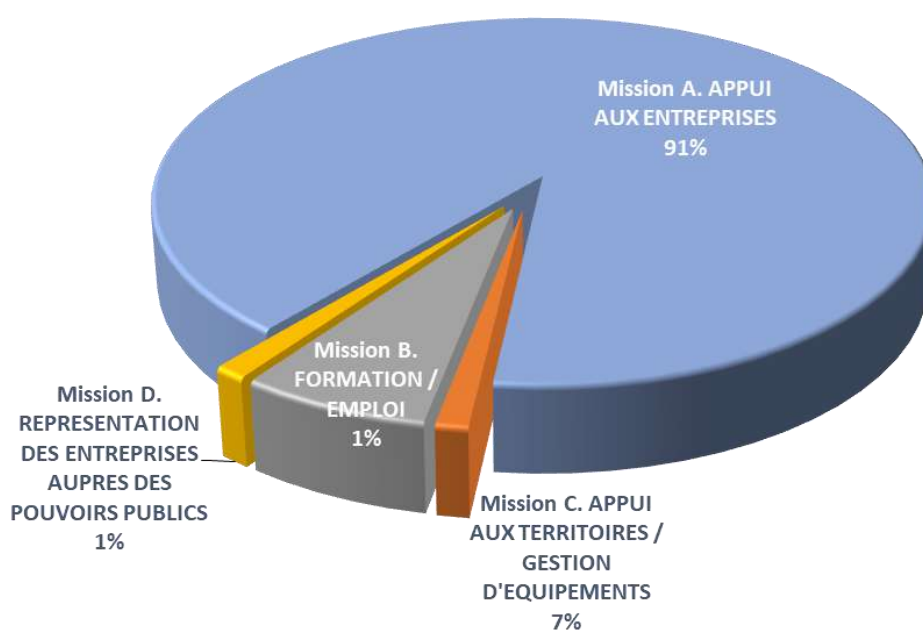
Cette politique qui n'induit pas forcément des économies immédiates, doit néanmoins permettre une optimisation de ces coûts et générer des gains annuels.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

| PROGRAMMES | Effectif en ETP CDD/CDI | PRODUITS DIRECTS en k€ | CHARGES DIRECTES en k€ | CAF Exploitation en k€ |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| E01 VIE INSTITUTIONNELLE | | | 245 | -245 |
| E02 PILOTAGE GENERAL | 3,5 | 6 | 752 | -746 |
| E04 COMMUNICATION | 5,6 | | 416 | -416 |
| E05 FINANCE GESTION | 8,9 | 7 | 596 | -589 |
| E06 ACHATS MARCHES PUBLICS | 1,7 | | 122 | -122 |
| E07 RESSOURCES HUMAINES | 3,0 | | 194 | -194 |
| E08 JURIDIQUE | | | 5 | -5 |
| E09 SYST D'INFORMATION | | 1 | 201 | -199 |
| E10 GESTION IMMOBILIERE | 0,5 | 15 | 406 | -390 |
| E11 MOYENS GENERAUX | 6,5 | 4 | 432 | -428 |
| Sous-total Mission E | 29,6 | 33 | 3 368 | -3 335 |
| Rappel Rectificatif 2020 | 30,5 | 45 | 3 251 | -3 205 |

Allocation des ressources fiscales en fonction des missions

Répartition des ressources par mission



Répartition de la TFC 2021

| PROGRAMMES | | TFC AFFECTEE en k€ | taux Besoin en TFC * | taux dépendance ** |
|----------------------------|---|-----------------------|----------------------------|--------------------------|
| A01 | Formalités / CFE | 133 | 4% | 26% |
| A02 | Création transmission reprise | 583 | 16% | 59% |
| A03 | Développement international | 93 | 3% | 63% |
| A04 | Innovation, numérique | 651 | 18% | 74% |
| A05 | Développement durable / environnement | 379 | 11% | 63% |
| A06 | Développement des réseaux et filières pour les entr | 515 | 14% | 75% |
| A07 | Développement commercial, financement | 393 | 11% | 76% |
| A08 | Information économique | 532 | 15% | 71% |
| B01 | Apprentissage | | 0% | 0% |
| B02 | Formation initiale hors apprentissage | | 0% | 0% |
| B05 | Découverte - Orientation professionnelle | 43 | 1% | 87% |
| C01 | Développement et aménagement du territoire | 249 | 7% | 75% |
| D01 | Mission consultative territoriale | 43 | 1% | 100% |
| BESOIN EN TFC | | 3 613 | 100% | |
| TFC PERCUE | | 2 917 | | |
| Insuffisance en TFC | | 696 | | |

(*) Taux Besoin en TFC = part de TFC nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Evolution de la TFC AFFECTEE en K€

| PROGRAMME / LIBELLE | EXECUTE 2019 | RECTIF 2020 | PRIMITIF 2021 | % P21 / R20 | % P21 / E19 |
|--|-----------------|----------------|------------------|----------------|----------------|
| A01-Formalités / CFE | 99 | 228 | 133 | ↓ -42% | ↑ +35% |
| A02-Création transmission reprise | 480 | 549 | 583 | ↑ +6% | ↑ +22% |
| A03-Développement international | 58 | 75 | 93 | ↑ +24% | ↑ +61% |
| A04-Innovation, numérique | 651 | 703 | 651 | ↓ -7% | ↑ +0% |
| A05-Développement durable / environnement | 153 | 354 | 379 | ↑ +7% | ↑ +148% |
| A06-Développement des réseaux et filières pour les entreprises | 479 | 475 | 515 | ↑ +8% | ↑ +7% |
| A07-Développement commercial, financement | 221 | 384 | 393 | ↑ +2% | ↑ +78% |
| A08-Information économique | 480 | 569 | 532 | ↓ -7% | ↑ +11% |
| B01-Apprentissage | 284 | | | -- | ↓ -100% |
| B02-Formation initiale hors apprentissage | | 30 | | ↓ -100% | -- |
| B05-Découverte - Orientation professionnelle | 22 | 36 | 43 | ↑ +20% | ↑ +91% |
| C01-Développement et aménagement du territoire | 227 | 230 | 249 | ↑ +8% | ↑ +9% |
| D01-Mission consultative territoriale | 38 | 55 | 43 | ↓ -21% | ↑ +14% |
| EZ - Opérations exceptionnelles | | | | -- | -- |
| TOTAL | 3 191 | 3 688 | 3 613 | ↓ -2% | ↑ +13% |



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Direction Administrative et Financière

8 boulevard du Roi René
CS 60626
49006 ANGERS Cedex 01

Tél. : 02 41 20 49 00

Fax : 02 41 20 54 14

info@maineetloire.cci.fr